



DU MOIS

HEBDOMADAIRE ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 83 - AVRIL 2002 - 2,20 EUROS

LA POSTE S'EN TAMPONNE

On attend toujours debout, et toujours aussi longtemps, aux bureaux de poste de Marx Dormoy et de la rue de Clignancourt. (Page 5)

Le square Willette pourrait changer de nom

(Page 11)

Des milliers de journaux dans la rue à la mairie du 18e



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Une bataille menée durant un mois par le syndicat du Livre CGT contre le quotidien gratuit *Métro*, a connu un épisode très spectaculaire à la mairie du 18e : un groupe d'ouvriers du Livre a déversé, à l'intérieur de la mairie et sur la chaussée, des dizaines de milliers d'exemplaires de ce journal, dont ils s'étaient emparés en prenant d'assaut des voitures de livraison, ou en arrachant les exemplaires de *Métro* aux personnes qui les distribuaient dans la rue. Le syndicat CGT voulait obliger l'éditeur de *Métro* à le faire imprimer dans une imprimerie parisienne appliquant les conventions collectives des quotidiens parisiens – ce qu'il a obtenu.

284 immeubles du 18e concernés par le plan contre l'insalubrité

(Page 3)

Collège Hébert : les problèmes d'accueil réglés

(Page 7)

Des martyrs dans le trou de la rue des Martyrs

(Page 10, l'opinion de la paléontologue Aprill Fish)

Château-Rouge : les premières mesures du plan d'urgence

(Page 13)

Ouvrons l'œil rue Darwin

(Page 15)

Hôtel pour dames rue Eugène Carrière

(Page 16)

Plus de spectacles à l'Olympic-café

(Page 20)

Le bulletin d'abonnement est en page 9.

Dans un collège du 18e : Raconte-moi ton métier... pour aller plus loin

Dans notre courrier, nous avons reçu la réponse suivante à l'article de Naïri Nahapétian paru en page 15 de notre dernier numéro, "Dans un collège du 18e : Raconte-moi ton métier..." et je vais te manger". Cet article ne concernait qu'un aspect

très partiel de l'opération "Raconte-moi ton métier" du collège Clémenceau. C'est vrai qu'il est utile de situer aussi cette opération dans son ensemble, et c'est pourquoi nous remercions nos correspondants des informations qu'ils apportent.

« **A**u collège Clémenceau, rue des Poissonniers, le 30 janvier 2002, était organisée, en partenariat avec le Centre d'information et d'orientation du 18e et l'équipe de développement local, une journée de rencontres entre professionnels et élèves de quatrième et troisième sous le titre "Raconte-moi ton métier". En réponse à l'article du mois dernier intitulé "Dans un collège du 18e : Raconte-moi ton métier... et je vais te manger", voici un autre éclairage.

Plus de 170 élèves ont ainsi participé à ces rencontres dans le cadre de quatorze ateliers. Ce sont plus de cinquante professionnels qui se sont mobilisés pour cette action dans le but d'apporter une connaissance ciblée et vivante de différents métiers : substitut du procureur au Parquet des mineurs, médecin, animateur, expert naturaliste, technicien de maintenance, architecte, éducateur sportif, assistante sociale... et bien sûr journaliste.

Ces professionnels nous ont décliné une de leurs journées de travail, expliqué ce que cette journée mettait en jeu en termes de connaissances, savoir-faire, savoir-être, contraintes. Il s'est aussi agi d'aider les jeunes à percevoir que les métiers ne s'évaluent pas selon une hiérarchie objective de valeurs, mais qu'ils mettent en jeu des qualités, intérêts et sensibilités très personnels.

À l'issue de cette journée, un bilan a été réalisé avec les élèves, les professeurs et les professionnels. Les retours sont positifs et démontrent le besoin et l'intérêt à réaliser cette action.

Les professionnels intéressés par le principe même de l'action, par l'introduction d'une réflexion sur la notion de métiers, ont pointé l'attention et la pertinence des échanges. 66 % des élèves souhaitent que cette rencontre se renouvelle l'an prochain. Parmi eux, 79 % invoquent leur intérêt et l'aide apportée.

« C'était très bien, c'était la première fois de ma vie, je veux faire encore Raconte-moi ton métier, URGENT », écrit un élève.

38 % des élèves de quatrième et 20 % des élèves de troisième pensent ainsi avoir un projet professionnel plus précis.

Les enseignants animant les ateliers expriment leur satisfaction quant à la variété des ateliers et à la démarche motivante que cela constitue pour les élèves.

Bien sûr, des points d'insatisfaction et des désirs d'amélioration sont aussi notés : mieux articuler les vœux des jeunes et l'éventail des métiers proposés, approfondir la réflexion sur les libellés des ateliers et le choix des métiers, renforcer la participation trop timide des élèves, développer des supports, élargir à des rencontres sur le terrain.

Professionnels, enseignants et organisateurs ont ensemble, dans les réunions de préparation et de bilan, réfléchi à la manière d'organiser, d'articuler et d'optimiser ces rencontres.

Finalement, sur des quartiers comme celui de la Goutte d'Or, cette démarche constructive et partenariale est l'essentiel.

S'il nous faut certes rester vigilants sur le choix des professionnels

et l'utilisation des supports, comme nous le rappelle très utilement Naïri Nahapétian dans son article du mois dernier, il nous semble aussi important de rappeler l'intérêt d'opération d'ouverture de l'école vers l'extérieur et vice-versa.

Aucun élève ne nous a finalement parlé de McDo. Alors garder l'œil ouvert, oui, mais sur les bons sujets ! Ne nous trompons pas d'enjeu.

Christian Capronnier,
principal du collège Clémenceau
Pierre-François Salviani,
chef de projet politique de la ville

PETITES ANNONCES

■ **Le 18e du mois cherche un local** à louer, environ 30 m², de préférence dans le centre de l'arrondissement (Jules Joffrin, Lamarck-Caulaincourt, Château-Rouge, Barbès, Marcadet). Indifféremment rez-de-chaussée ou étage, devanture ou arrière-cour.
Tél. 01 42 59 54 86 (en soirée). Ou par fax : 01 42 55 16 17. Ou par mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

■ **La coiffure à domicile**, quoi de plus facile ? Plus d'attente en salon. Clémentine, coiffeuse diplômée, se rend chez vous de 9 h à 18 h. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : 01 46 06 98 37 ou 06 03 01 45 30.

TARIF DES PETITES ANNONCES : 1,50 € les 40 signes. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques. Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.
• E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr Internet : www.paris18.net/dixhuit

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Baland, Brigitte Bâtonnier, Florence Blondel, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Edith Canestrier, Nathalie Cardailhac, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Christelle Destors, Florence Dighiero, Nadia Djabali, Anne Farago, Danielle Fournier, Claire Friedel, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Claire Heudier, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Marie-Pierre Larrivé, Bertrand Lofori, Ludovic Maire, Daniel Maunoury, Gaëlle Miel, Noël Monier, Naïri Nahapétian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé et Noël Monier. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.



À Barbès

« **H**uit heures à peine et tu es déjà là ! Tu as peur que j'aie tout vendu ? », plaisante le marchand. Et il tend au visiteur un quotidien du Maghreb.

« Il est malade, divorcé, il a trois enfants à charge, me confie le kiosquier. Pas de quoi se payer un journal, alors je le lui prête, jusqu'au lendemain. »

Treize heures, samedi. Devant le restaurant fast-food, un Africain, assis à même le trottoir, fait la manche. Une jeune femme s'approche et lui donne le sachet de fruits qu'elle tient dans ses mains.

Le mendiant, en retour, lui offre un sourire étonné avant de faire disparaître l'offrande, de la blottir contre son corps, sous un pull troué.

Gestes de solidarité ordinaire, à Barbès, 18e arrondissement.

Francis Laffon

Le banquet

« **O**ui, Monsieur le Président, tout est prêt. Tout va bien. J'ai invité tout le monde. Ils sont là, le président Chirac, tous les présidents de la République, tous les ministres et la reine Elizabeth, les chefs et leurs femmes, tous. »

« Oui, Monsieur le Président, pas de problème. J'ai acheté tout ce qu'il faut pour le banquet. Il y a tous les poulets rôtis, le riz pour tout le monde, beaucoup de riz, beaucoup de poulets. Les présidents seront contents. »

Il parle calmement, sérieusement. Il a l'air pénétré. Il hoche la tête, il sourit. Il écoute ce que son interlocuteur lui dit. Il lui répond. Il est assis seul sur son banc sur le quai du métro. Les rames passent. Lui, il prépare son banquet.

Marie-Pierre Larrivé

Chez Grisette

Bistrot à vins

- Vins de propriétés
- Charcuteries artisanales
- Fromages fermiers
- Plat du terroir

14 rue Houdon

(métro Pigalle ou Abbesses)

01 42 62 04 80

Vendredi et samedi midi,
et du mardi au samedi soir jusqu'à 23 h.

284 immeubles du 18e concernés par le projet de la mairie de Paris sur l'éradication de l'insalubrité

C'est un projet d'envergure que la municipalité de Paris veut mettre en œuvre pour "éradiquer l'habitat insalubre". Il s'étalera sur cinq ans et engagera une dépense de 239 millions d'euros, dont 107 à la charge de la Ville de Paris, le reste étant pour l'essentiel à la charge de l'État. Le premier volet de ce plan a été débattu au conseil d'arrondissement du 18e le 4 mars, puis au Conseil de Paris.

La délibération comportait, en annexe, une première liste de 357 immeubles insalubres devant être traités sans faute dans les cinq ans (démolis ou fortement réhabilités), dont 144 sur le 18e.

On y trouve des immeubles situés dans des zones où des opérations de rénovation urbaine sont déjà prévues (par exemple secteur rue du Nord-Émile Chaine, secteur Duhesme-Roi d'Alger, îlot Caillié, impasse Dupuy, secteur Émile-Duployé...) et des immeubles isolés ici et là.

Un opérateur unique

Cette première étape de la discussion portait sur une mesure technique en apparence, mais qui engage la suite de l'opération : la municipalité de Paris propose de confier la charge de superviser l'ensemble de l'opération à un opérateur unique, la SIEMP, une des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris.

Dans le domaine de la construction, il existe à Paris plusieurs sociétés d'économie mixte (c'est-à-dire où la collectivité publique est partenaire avec des actionnaires privés) : la SAGI, la RIVP, la Sémavip, la SIEMP, etc. Plusieurs d'entre elles sont déjà engagées dans des opérations de reconstruction ou de rénovation d'immeubles ou de quartiers. En regroupant la quasi-totalité des opérations sur la seule SIEMP, la municipalité de Paris veut donner à sa politique d'avantage de cohérence et d'énergie.

Pourquoi la SIEMP ? Parce que la Ville de Paris y est majoritaire et peut donc assurer son contrôle, ce qui n'est pas le cas, par exemple, à la SAGI ou à la RIVP, où la Ville est minoritaire.

Des opérations gérées jusqu'à présent par la RIVP ou par la SAGI, par exemple celles du quartier Simplon ou celle de l'îlot Caillié, vont donc être confiées désormais à la SIEMP.

Toutefois, certaines opérations d'urbanisme importantes ne sont pas concernées par cette décision ; c'est le cas par exemple de la rénovation du secteur Château-Rouge, qui restera gérée par la Sémavip (où d'ailleurs la Ville de Paris est également majoritaire).

La mairie de Paris va mettre en œuvre un vaste plan pour faire reculer le logement insalubre. Le 18e est l'arrondissement le plus concerné : 284 logements à traiter, dont 144 en priorité.



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Les lenteurs administratives, premier ennemi en ce domaine : on a vu trop d'immeubles "préemptés" par la Ville de Paris et dont elle ne faisait rien pendant des années, et qui restaient vides, fenêtres murées, et qui se dégradèrent peu à peu... (Ici, un immeuble rue de Laghouat.)

Cette mesure, dit-on à l'Hôtel de Ville, permettra d'accélérer les opérations. Notamment, les immeubles et terrains concernés par ce plan seront gérés par la SIEMP, et non plus par les services de la Ville comme c'est souvent le cas actuellement. Ceux-ci en effet gèrent assez mal et mettent énormément de temps pour prendre leurs décisions, parce que trop hiérarchisés et surtout ligotés dans l'obligation de respecter une multitude de règlements tatillons. Une société d'économie mixte peut aller plus vite.

Aller vite est impératif

Et, dans ce domaine, aller vite est impératif. Ces dernières années ont montré les inconvénients dramatiques des lenteurs de l'administration parisienne. Par exemple, lorsqu'une zone se trouve placée sous le régime du "droit de préemption" (c'est-à-dire lorsque la Ville est prioritaire pour l'achat de tout immeuble ou tout appartement se trouvant mis en vente), si on ne va pas vite pour réaliser les projets d'urbanisme, si les choses traînent en longueur, on voit des quartiers pourrir : on voit des immeubles acquis par la Ville et dont elle ne fait rien, aux fenêtres murées, qui se dégradent de plus en plus ; on voit des propriétaires qui n'entretiennent plus leurs bâtiments, etc. Ça a été le cas dans plusieurs quartiers du 18e : à Château-Rouge, à Simplon, à l'îlot Caillié, ou dans

certaines zones de La Chapelle...

Et les habitants, qui durant des années entendent annoncer des travaux de rénovation dont ils ne voient jamais le commencement, finissent par ne plus y croire et se décourager.

La deuxième liste

Cette première liste annexée à la délibération comportait uniquement des immeubles appartenant déjà, en totalité ou en partie, à la Ville, ainsi que des immeubles ayant fait l'objet d'une intervention de l'autorité publique : arrêté d'insalubrité émanant de la préfecture de Paris,

ou arrêté de péril émanant de la préfecture de police. (Les arrêts d'insalubrité sont très souvent la conséquence de la découverte de cas de saturnisme dans un immeuble particulièrement dégradé.)

Une deuxième liste d'immeubles recensés comme insalubres était annexée, comportant des immeubles privés, dont la plupart feront l'objet d'une OPAH particulière (opération programmée d'amélioration de l'habitat) : leurs propriétaires seront mis en demeure d'effectuer des travaux de remise en état, et toucheront pour cela des aides financières. Cette deuxième liste comporte 140 immeubles du 18e, en plus des 144 déjà cités. On compte donc en tout 284 immeubles cités comme insalubres dans le 18e, qui est l'arrondissement le plus concerné (suivi de près par le 20e).

Une troisième liste concerne environ 160 hôtels meublés en très mauvais état.

Un débat très vif

La discussion de ce projet au conseil d'arrondissement du 18e a suscité un très vif débat. Les Verts, après avoir violemment critiqué la politique catastrophique des municipalités Chirac et Tiberi, s'en sont pris ensuite à la proposition de la municipalité Delanoë, à laquelle ils ont proposé des amendements, notamment en ajoutant à la liste 31 immeubles supplémentaires pour le 18e, qu'ils considèrent également comme insalubres.

Mais comme ils n'expliquaient pas à partir de quels critères et quelles informations ils avaient établi leur liste de 31 immeubles, leurs amendements ont été repoussés par les autres élus de la majorité de gauche.

Les élus communistes sont également... (Suite page 4)

CREATIVE TOUR... le partenaire de vos vacances réussies à prix doux !

- Séjours • Circuits • Croisières • Formules jeunes et familles...
- Billeterie avion • Train et ferries

43, rue Caulaincourt 75018 Paris

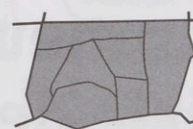
Tél. : 01 53 06 62 00 - Fax. : 01 53 06 62 01

E-mail : creativetour@wanadoo.fr

Ouvert : lundi au samedi inclus
de 9h 30 à 12h 30,
de 14h à 18h 30 (samedi 17h)

CREATIVE
TOUR

l'Art du Voyage...



lement intervenus pour souligner l'importance de la question du logement des personnes habitant actuellement ces immeubles insalubres.

Enfin, Michel Neyreneuf, adjoint chargé du logement dans le 18^e, a attiré l'attention sur quelques

immeubles, cités dans la délibération comme devant désormais être gérés par la SIEMP, et qui se trouvent isolés au milieu d'immeubles gérés par un autre organisme de la Ville de Paris : par exemple certains immeubles anciens de la Goutte d'Or-sud, situés au milieu d'immeu-

bles récents dépendant de l'OPAC. Michel Neyreneuf suggère que leur gestion soit confiée, au moins provisoirement, à cet autre organisme, plutôt qu'à la SIEMP, ce qui permettrait de mieux assurer leur surveillance et leur gardiennage.

N. M.

TROIS QUESTIONS... au DAL 18^e (Droit au logement)

Pour l'association *Droit au logement* (DAL) 18^e, agir contre l'insalubrité, contre les mauvaises conditions de logement, c'est sa raison d'être. Ses militants ont une connaissance précise et concrète de la situation dans notre arrondissement. Nous leur avons demandé leur réaction au plan de la municipalité de Paris. Judith Skira et Frédéric Bidaux répondent.

– **Le plan proposé par la municipalité pour "éradiquer l'insalubrité" vous paraît-il répondre aux besoins ?**

– C'est un pas en avant important : pour la première fois, on décide d'attaquer le problème dans son ensemble. Mais cette énorme machine, on a l'impression que la municipalité la lance sans avoir vraiment prévu la suite. On ne sait pas encore comment ça va être concrètement mis en place, quels seront les calendriers, les choix prioritaires.

Il est important de ne jamais quitter le concret en ce domaine. Or la liste d'immeubles annexée suscite

des interrogations. Par exemple, des immeubles insalubres sont signalés rue du Nord. Cependant le 19, interdit à l'habitation depuis 1989, mais encore habité, qui n'a plus de toit, où il y a une dizaine de gosses dont plusieurs intoxiqués par le saturnisme, et qui a été l'objet d'un arrêté de péril il y a un an, n'y figure pas. Alors que le 34, où certes des cas de saturnisme ont été détectés, mais qui n'est plus vraiment insalubre depuis qu'ont été entrepris des travaux de remise en état, y figure.

La liste, nous dit-on, ne recense pas les immeubles privés n'ayant pas fait l'objet d'arrêté d'insalubrité ou de péril. Alors, autre exemple : le 16 rue Pierre-Budin, où des plafonds se sont effondrés à plusieurs reprises (ndlr : voir Le 18^e du mois juin 2001). Les familles ont agi, avec notre soutien, pour être relogées, et maintenant la plupart le sont. Mais cet immeuble n'a jamais été l'objet d'un arrêté de péril, nous ignorons pourquoi, et donc il ne figure pas dans la liste.

On attend d'autres précisions.

– **Le choix de la SIEMP comme organisme unique chargé de mener ce plan vous paraît-il judicieux ?**

– Nous ne sommes pas hostiles à la SIEMP, la question n'est pas là. La question, c'est : quel contrôle y aura-t-il sur elle ? Le risque n'existe-t-il pas que la SIEMP décrète elle-même quel immeuble est prioritaire ou non, en fonction de ses propres calendriers, de son propre fonctionnement ?

– **Et sur le relogement des habitants ?**

– C'est une question essentielle, celle pour laquelle nous nous battons. Il nous semble voir, dans le plan tel qu'il est présenté, une insistance excessive sur l'utilisation de *logements-relais* et sur les procédures sociales préalables. Il nous semble que l'accent devrait être mis sur l'exigence d'un relogement *définitif* le plus vite possible, dès l'évacuation de l'immeuble.

(Recueilli par Noël Monier)

Travaux prévus à la mairie pour l'accessibilité aux handicapés

Des travaux importants vont avoir lieu à la mairie du 18^e, travaux d'entretien et surtout destinés à assurer l'accessibilité de tous les niveaux aux personnes handicapées circulant en fauteuil roulant. Le programme de ces travaux, en préparation, devrait être voté par le conseil d'arrondissement en juin.

La caisse des écoles, qui se trouve actuellement en étage, devrait être installée prochainement dans la salle du Drapeau, au rez-de-chaussée derrière le hall central. Le bureau de la caisse des écoles est un des plus fréquentés de la mairie, après l'état-civil. La caisse des écoles en effet gère les cantines scolaires ; elle accueille 30 000 personnes par an.

La première étape de ces travaux d'aménagement concernera la modernisation de l'ascenseur côté gauche, qui a d'ores et déjà été budgétisée, et votée par le conseil d'arrondissement le 4 mars.

Débat au Trianon sur la légalisation du cannabis

Au Trianon, boulevard de Rochechouart, le 9 mars, s'est déroulée une réunion en faveur de la légalisation du cannabis, question qui, on le sait, est l'objet d'un débat lié à la controverse entre scientifiques sur le classement des drogues en fonction de leur dangerosité.

La réunion du 9 mars, commencée en musique, et à laquelle assistaient plusieurs centaines de personnes, s'est poursuivie par une discussion politique. À côté du *Collectif d'information sur la rénovation cannabique* (CIRC), organisateur, des représentants de plusieurs partis politiques ont exposé leur point de vue : les Verts, qui ont depuis longtemps pris position en faveur de la légalisation, la LCR représentée par son candidat à l'élection présidentielle, mais aussi des membres du RPR, de l'UDF, du MDC, ainsi que du Mouvement des jeunes socialistes – qui a toutefois précisé qu'il ne parlait pas au nom du PS.

À l'issue de la discussion a été ouvert, dans le jardin d'hiver du Trianon, un "cannabistrot" où chaque participant qui le désirait pouvait se faire remettre un petit sachet d'herbe, qu'il a consommé généralement sur place. La police ayant choisi de rester hors du Trianon, la soirée enfumée s'est terminée dans le calme.

Les mal-logés manifestent devant la mairie

5 rue Hermann-Lachapelle, 121 avenue de Clichy, 14 rue de la Charbonnière, 48 rue du Nord, 1 rue Marcadet... «expulsables au 15 mars». 14 rue Marcadet, 103 rue Ordener, 19 rue du Nord, 18 rue Marx-Dormoy, 8 rue Davy, 24 rue Laghouat... «insalubrité, immeuble en péril, saturnisme».

Ils étaient plus de deux cents, hommes, femmes et enfants, beaucoup d'enfants, à brandir ces pancartes jaunes et blanches, samedi 9 mars, lors d'une manifestation organisée par *Droit au logement* (DAL) 18^e sur le thème «Un toit, c'est un droit. Un toit, c'est la loi».

Vivant dans des logements insalubres, entassés dans quelques mètres carrés, parfois sans eau ou électricité, réclamant, certains depuis des années, un relogement, menacés d'expulsion une fois la trêve d'hiver terminée, ils avaient répondu présents.

Le cortège était parti du 18 rue Marx-Dormoy, un de ces immeubles insalubres, et s'est retrouvé peu avant midi devant la mairie du 18^e, à l'heure de la sortie des mariages. Au son des tambours et des cris scandés à pleine voix – «pas d'expulsion sans



Les manifestants portaient des pancartes indiquant leurs adresses.

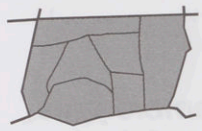
relogement», «réquisition des logements vides» –, les petits enfants sont venus les uns après les autres accrocher aux grilles des autocollants du DAL auxquels étaient symboliquement attachées des clefs.

Une délégation a été reçue par Michel Neyreneuf, adjoint chargé du logement, mais... ils sont dix mille dans le 18^e, et près de cent mille à

Paris, à attendre un logement décent.

Outre ces mal-logés, des membres du collectif des sans-papiers du 18^e (ce sont parfois les mêmes) s'étaient joints à la manif, portant eux aussi des pancartes : «Je vis, je travaille en France depuis dix ans... depuis quinze, depuis dix-sept ans... donnez-moi des papiers.»

M.-P. L.



On continue d'attendre debout à la poste rue de Clignancourt et à Marx-Dormoy

Dans les bureaux de poste Marx-Dormoy et rue de Clignancourt, les tickets numérotés, supprimés en janvier, n'ont pas été rétablis (voir notre dernier numéro). Conséquence : les usagers font la queue debout, entre deux cordons, et une grande partie des sièges, devenus inutiles, a été supprimée pour faire de la place. Or, à certaines heures, les attentes sont très longues, nous en avons reçu nombre de témoignages.

Mme B., qui avait une lettre recommandée à retirer à la poste de la rue de Clignancourt, raconte : « Samedi matin, les deux files d'attente semblent rivées au sol. Je dois déserter l'antré avant d'arriver au guichet, car j'ai un rendez-vous ailleurs. Lundi, 8 h 15, la queue – unique – laisse présager le pire. Une voix s'élève de la masse résignée : "On est des pigeons !" À 9 h je déclare forfait à nouveau : mon travail m'attend. À 18 h 45, troisième passage à la poste. L'employée d'accueil m'assure que je serai servie, bien que l'heure de fermeture soit théoriquement 19 h. À 20 h en effet, je peux enfin lire le mot doux que m'a adressé en recommandé le trésor public... »

Au cours des jours suivants, il est arrivé que les postiers, las des heures supplémentaires, décident, au vu des files d'attente, de fermer à 18 h 45. C'était le cas par exemple le 12 mars, une pancarte indiquait que c'était « à la suite d'un problème de personnel ».

Les postiers font signer

D'autres usagers de la poste Clignancourt nous ont fait part de la même expérience. Mme C. en avait tellement assez qu'elle a pris l'initiative d'une pétition pour protester. Elle a recueilli 135 signatures.

Le 5 mars, devant le bureau Marx-Dormoy, les postiers CGT proposaient une pétition : « Les usagers du bureau de poste Marx-Dormoy protestent contre la longueur des files d'attente. Ils exigent une présence postale répondant aux besoins du quartier, une attente maximum de cinq minutes, l'ouverture en permanence de huit guichets avec les emplois nécessaires. » Ils ont recueilli plusieurs centaines de signatures. Même opération le 4 et le 5 à Tristan-Tzara et Porte d'Aubervilliers.

Au bureau Tristan-Tzara, qui n'ouvre qu'à 10 h, les postiers CGT demandent l'ouverture à 8 h, et trois guichets en permanence au lieu d'un seul. Le 4 mars, miracle, la direction locale de la Poste a envoyé à Tristan-Tzara le personnel nécessaire pour ouvrir deux guichets : c'est que ce jour-là, les postiers CGT avaient invité la presse à venir assister à leur distribution de tracts ! Dès le lendemain, il n'y avait plus qu'un seul guichet... « Nos intérêts sont liés à ceux des

usagers, nous dit un responsable CGT. Nous réclamons des effectifs. La Poste supprime des emplois dans des bureaux du centre de Paris où la fréquentation a diminué, mais elle n'en crée pas dans le nord de la ville, où les besoins sont criants. »

Dans Le 18^e du mois de février 2000, nous avions "testé" les bureaux du 18^e : le même jour, à la même heure, des membres de notre équipe avaient fait la queue dans tous les

motifs sont, d'une part, le fait que les sièges étaient fréquemment occupés par des personnes qui n'étaient pas des usagers de la Poste, et d'autre part qu'il s'était instauré un trafic de tickets, certaines personnes les vendant à la porte du bureau aux usagers désireux de ne pas attendre. De toute façon, les temps d'attente ne dépassent pas cinq minutes en moyenne. » (Il en est sûr, c'est la direction de la Poste qui le lui a dit.)



Les postiers CGT font signer une pétition au bureau Marx-Dormoy.

bureaux de l'arrondissement et mesuré le temps nécessaire pour atteindre le guichet. Cela variait de 50 secondes (rue Vauvenargues) à 54 minutes (Marx Dormoy). D'autres tests nous ont montré que, selon les jours et les heures, les temps d'attente peuvent varier considérablement. À Vauvenargues, il arrive qu'on doive attendre plus d'un quart d'heure, et à Marx-Dormoy moins de cinq minutes. Mais dans l'ensemble, c'est dans les bureaux des quartiers populaires (Marx-Dormoy, Porte de la Chapelle, Porte d'Aubervilliers, Clignancourt, Islettes) que les temps d'attente sont les plus longs : nous y avons constaté des temps supérieurs à une heure, et pas rarissimes.

« Un trafic de tickets »

Au conseil d'arrondissement du 18^e, un vœu a été proposé par Roxane Decorte (RPR) contre la suppression des tickets numérotés à la poste Marx-Dormoy et l'obligation d'attendre debout. La maire a confié le soin de répondre à M. Michel Le Ray (PS), qui représente la municipalité du 18^e au conseil local de la Poste, et qui a dit en substance :

« J'ai interrogé la direction de la Poste, et celle-ci m'a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une discrimination envers le bureau Marx-Dormoy, mais d'une mesure générale. Les distributeurs de tickets ont été supprimés dans tous les bureaux, aussi bien rue Duc qu'à Marx-Dormoy. Les

Un autre élu PS a renchéri : « En quoi le conseil municipal est-il compétent ? La Poste ne dépend pas de nous. » Les élus PS ont donc, comme un seul homme, suivi l'avis de M. Le Ray et voté contre le vœu. Les élus Verts et PC se sont abstenus.

M. Le Ray, plutôt que de répercuter les déclarations de la direction de la Poste, devrait de temps en temps mettre les pieds dans les bureaux du 18^e et interroger les usagers. Il constaterait que le système des tickets numérotés n'a pas été supprimé à la poste rue Duc, car il n'y avait jamais été mis en place. Qu'il n'a pas été supprimé à la poste des Islettes, où il est toujours en vigueur. Qu'à la Porte de la Chapelle, où il avait été supprimé, il a été rétabli. Mais pas à Marx-Dormoy ni à Clignancourt.

Nous avons eu sous les yeux des réponses de la direction de la Poste à plusieurs usagers qui avaient protesté. Les explications données ne sont pas toujours les mêmes. Quant à l'argument selon lequel il y aurait eu un trafic de tickets numérotés, aucune des personnes que nous avons interrogées ne l'a vu. (Ce qui signifie pas que cela ne s'est jamais produit, mais c'était probablement épidémique.) Mme C., déjà citée, a interrogé à ce sujet le planton du commissariat de police, situé juste en face de la poste de Clignancourt, qui lui a dit n'avoir jamais rien constaté de semblable.

Noël Monier

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ 5 avril : Tivaouane, ville du Sénégal, un film

À Tivaouane, ville du Sénégal, un groupe de militant-e-s pédagogiques, syndicaux et politiques a mis en place, avec des habitants, des structures sociales et éducatives auto-gérées : garderie éducative, soutien scolaire, centre de formation pour jeunes filles, alphabétisation pour les mères de famille, causeries sur l'hygiène domestique, la sexualité... Le film *À Tivaouane*, retraçant ces initiatives, sera présenté vendredi 5 avril à 20 h 30 à la bibliothèque *La rue*, 10 rue Robert Planquette (métro Abbesses). La cassette du film sera vendue au bénéfice des structures de Tivaouane.

■ 6 avril : Fête de printemps des Jardins d'Éole

L'association *Les Jardins d'Éole* organise sa *Fête de printemps* samedi 6 avril, de 12 h à 19 h, dans la cour du Maroc, 45 rue d'Aubervilliers. Animations festives : musique, jeux, buffet. L'association informera les habitants des projets de la mairie de Paris pour l'aménagement de cet espace, et on en débattrait. S'il fait beau, apportez votre pique-nique.

■ 6 et 7 avril : vente de printemps à Jus de Réglisse

Les associés de la boutique-atelier *Jus de réglisse* (18 rue Duhesme) organisent une "vente de printemps" les 6 et 7 avril. Ils proposent, de 12 h à 19 h, leurs créations : vêtements, bijoux, vaisselle, mobilier, objets design.

■ 11 avril : Pour préparer le carnaval

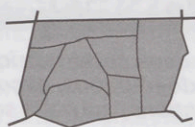
Cette année encore, l'association *Paris-Macadam* organise un carnaval artistique dans le 18^e, samedi 1^{er} juin. Pour le préparer, *Paris-Macadam* invite les habitants à une réunion d'information et d'échanges d'idées, jeudi 11 avril à 18 h, à la mairie, salle Poulbot. (Contact : 01 40 09 03 34.)

■ 23 avril : Les 35 heures dans le secteur associatif

Dans le cadre d'une action d'accompagnement au passage aux 35 heures, *Services 18*, organise une réunion d'échange d'expériences sur les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre pour la réduction du temps de travail. Employeurs associatifs et salariés sont les bienvenus. Le 23 avril à 18 h à la mairie du 18^e. Contact : 01 44 85 84 25.

■ 25 avril : Pour les femmes

Pour les questions que se posent les femmes, formation, emploi, problèmes de violence, de santé, de contraception, d'aide sociale... tous les derniers jeudis du mois, l'association MD'ELLES vous accueille de 18 h à 19 h 30 au Petit Ney, 10 av. de la Porte Montmartre.



Parcours de sans-papiers

Un "collectif de sans-papiers du 18e" s'est constitué récemment, il rassemble près d'une centaine de familles ou de célibataires et a déjà manifesté plusieurs fois devant la mairie, le 14 février, le 28 février, le 9 mars. Récit du parcours de quatre d'entre eux.

Photo Daniel Maunoury

Voilà des gens qui vivent et travaillent à Paris depuis dix, quinze, dix-sept ans. Souvent ils sont mariés, ils ont des enfants, qui vont à l'école. Mais ils n'ont pas obtenu la précieuse carte de séjour. Ce sont des sans-papiers. De ce fait, ils ne peuvent travailler que "non déclarés". Ils n'ont pas droit à la Sécurité sociale, ni à aucune sorte d'allocations. Ne pouvant pas produire de bulletins de salaire, ils sont dans l'incapacité d'obtenir un logement décent.

Ils peuvent à tout moment être arrêtés à la suite d'un contrôle d'identité. Ils sont alors retenus au commissariat, parfois emprisonnés, parfois expulsés.

Certains d'entre eux, conjoints de personnes en règle ou parents d'enfants français, ne sont pas expulsables. Non expulsables, mais pas régularisés. Cette situation juridiquement absurde, les pouvoirs publics la prolongent, pour le plus grand profit de certains employeurs !

Voici quatre cas parmi des dizaines de milliers, quatre cas "ordinaires" d'habitants du 18e, membres du collectif des sans-papiers de notre arrondissement.

Voué au travail précaire

M. Fofana est venu en France en 1985, il avait 24 ans. À cette époque, on ne demandait pas aux Maliens un visa à l'entrée sur le territoire français. Depuis cette date, il a toujours travaillé, mais de façon précaire, à droite, à gauche, dans le nettoyage, dans le bâtiment, sur des marchés... «Lorsqu'un employeur m'embauche, raconte-t-il, ce n'est jamais pour une longue durée. Il me fait travailler deux jours ici, trois jours là, puis j'arrête, et il me reprend plus tard à nouveau pour quelques jours, jamais au même endroit.»

Il a déposé sa première demande de régularisation en 1997, au moment de la loi Chevènement. Refusée par la préfecture, on ne lui a pas dit pourquoi. Il a renouvelé sa demande plusieurs fois, toujours sans succès.

Sa femme est venue en France en 2000 avec un visa touristique. Ils ont une petite fille, née en France. Ils vivent dans un squatt.

«Quand je travaille tout le mois, j'arrive à gagner entre 4 500 et 5 000 francs. Nous en économisons



Un groupe du collectif des sans-papiers du 18e devant la mairie lors d'une manifestation.

une partie, car ensuite il y aura des mois où je gagnerai moins, parfois rien. Heureusement, je n'ai jamais été malade. Notre fille, elle, a dû être hospitalisée. Nous avons alors bénéficié de l'aide médicale.»

La famille pas prévenue

M. Fofana raconte le cas d'un de ses amis, Guinéen, en France depuis dix-sept ans lui aussi. Il y était venu très jeune : son père et sa mère y habitaient et étaient en règle ; mais lui, il n'a jamais pu obtenir les papiers. Il est maintenant marié et il habite, avec ses enfants, dans un appartement dont le plafond menace de tomber. Récemment, il a été arrêté alors qu'il accompagnait sa fille à l'école, gardé deux jours au commissariat sans que sa famille soit prévenue.

La police voulait l'expulser immédiatement, mais l'intervention des associations de soutien a réussi à le faire libérer. Il reste cependant sous la menace, il sort le moins possible...

Pas de recours contre l'escroc

M. Cissé, Sénégalais, est arrivé en France en 1994, il avait 22 ans. Sa femme, il l'a connue à Paris en 1998. C'était une jeune compatriote, venue avec un visa d'artiste : elle faisait partie d'un groupe de chanteurs, et à la fin de la tournée elle n'est pas rentrée dans son pays ; elle est restée chez son père qui habitait déjà à Paris.

M. Cissé et sa femme ont deux enfants. «Je fais des petits boulots,

beaucoup de dépannages, dit-il. Un employeur m'a gardé six mois. Mais finalement il a eu peur d'un contrôle, il m'a renvoyé.»

M. Cissé vivait dans le squatt du 49 rue de la Chapelle. Il y a quelques mois, les familles qui y habitaient et qui avaient des papiers ont été relogées. Mais aucune négociation de relogement n'a été possible pour les familles sans papiers, qui se sont retrouvées à la rue lorsque l'immeuble a été muré.

M. Cissé a rencontré un homme qui s'est présenté comme le propriétaire d'un logement de deux pièces, qu'il était prêt à lui louer pour 2 000 francs par mois. L'homme lui a confié les clés, a fait signer un contrat et a encaissé deux mois de loyer, — puis a disparu. En réalité, l'appartement n'appartenait pas à cet homme, il s'agissait d'un escroc. Le vrai propriétaire a cité M. Cissé devant le tribunal, et le juge n'a pu que le déclarer occupant illégal. À partir du 1er avril, fin de la période d'hiver, M. Cissé s'attend à être expulsé.

Cette escroquerie des "ouvriers d'appartements" est courante, beaucoup de mal-logés en sont victimes. M. Cissé ne peut pas porter plainte.

M. Cissé est en relation avec une assistante sociale. Il raconte que celle-ci lui a dit : «Ne venez plus me voir, vos visites risquent d'attirer l'attention de la police, qui peut vous expulser.»

«J'avais pris un avocat pour appuyer mes demandes, dit-il, je l'ai

payé, c'était une grosse dépense. Il m'a donné rendez-vous pour que nous allions ensemble à la préfecture, et puis, pas de chance, il est décédé juste avant ; mon argent a été perdu ; sans papiers, je n'ai aucune possibilité de recours. Un autre avocat m'a proposé de suivre mon dossier, mais il faudrait tout recommencer à zéro, je n'ai pas les moyens de le payer et je n'ai pas droit à l'aide judiciaire. Il viendra seulement si je suis arrêté. Les parents, les amis nous aident pour payer un avocat, mais si ça n'aboutit pas, ils ne pourront pas le faire une deuxième fois, ils n'ont pas beaucoup d'argent eux non plus.»

Comme à la loterie

M. Touré, Malien, est entré en France il y a quatorze ans comme demandeur d'asile politique. La loi en vigueur à l'époque était la "loi Joxe". «Pendant quatre mois, on m'a donné une série de rendez-vous, on m'a laissé espérer une régularisation, raconte-t-il. Au bout de quatre mois, on m'a dit : maintenant ce n'est plus la loi Joxe, c'est la loi Pasqua, votre dossier est refusé.»

Il a déposé une nouvelle demande au moment de la loi Chevènement ; mais là aussi on l'a refusée.

«Je n'ai jamais triché avec la loi, dit-il, jamais fraudé, même pas d'un ticket de métro.»

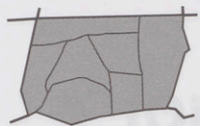
Sa femme est venue en 1999 avec un visa touristique. Ils ont deux enfants. Ils vivent dans une seule pièce, l'eau coule du plafond quand il pleut. Sa femme attend des jumeaux dans moins d'un mois.

Il a eu deux promesses d'embauche, qui n'ont pas abouti faute de papiers. «Reviens me voir quand tu auras été régularisé», a dit l'employeur. Mais les promesses d'embauche n'ont pas suffi pour débloquent son dossier.

Il ne comprend pas : «Il y a des immigrés qui sont arrivés bien après moi, qui n'ont pas les mêmes charges de famille, qui n'ont pas de promesses d'embauche, et qui pourtant ont été régularisés. Moi, non, et personne ne me dit pourquoi. On a l'impression qu'à la préfecture, c'est au hasard, c'est la loterie.»

André Constant

Le collectif des sans-papiers est hébergé par l'union locale CGT du 18e, 42 rue de Clignancourt.



La voix des parents d'élèves sur les rythmes scolaires : «Un gâchis»

«Une déception», «un gâchis». Ainsi se fait entendre la voix des parents dans l'affaire des rythmes scolaires dans les écoles primaires de Paris, où le projet de transfert des cours du samedi au mercredi n'a pas pu se faire, faute d'accord des enseignants.

«Nous avions tant espéré un aménagement. C'était un vrai défi, et nous voilà revenus à la case départ, zéro changement», déclare Ghislaine Malandin, administratrice parisienne de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), ancienne présidente de la FCPE du 18^e.

Le vote interdit

Elle s'indigne de la façon dont les choses se sont passées dans l'école où son fils est scolarisé, 67 rue Damrémont. «Il n'y a pas eu de vote du conseil d'école le 9 mars : le directeur, avec l'accord des maîtres, a refusé de l'organiser. C'est un déni de démocratie, un déni des droits des usagers du service public.» Elle en a référé à l'inspecteur d'académie : «Les élèves sont nos enfants, nous avons le droit de dire notre opinion.»

Elle avait organisé un vote pour les parents «de base» sur le trottoir : une quarantaine de votants dans trois boîtes à chaussures, 16 % seulement pour le statu quo, 43 % pour le transfert simple, 38 % pour le transfert avec aménagement du périscolaire.

«Les parents voulaient le changement, mais les enseignants ne le voulaient pas. Ils ne veulent pas travailler le mercredi et ils veulent être seuls à gérer leurs classes, refusant le partage avec les animateurs du périscolaire», s'indigne Ghislaine. Elle réfute leurs arguments selon lesquels, avec ce qui était prévu pour les activités périscolaires, les enfants perdraient leurs repères et confondraient les intervenants. Elle reprend les déclarations de la FCPE-Paris : «La contestation menée par les enseignants ne paraît pas avoir de rapport avec l'intérêt de l'enfant, mais s'apparente à une tentative d'obtenir une réduction du temps de travail sur le dos de l'aménagement du temps scolaire.»

«Le fossé s'est creusé.»

«Le fossé s'est creusé, dit-elle. Bertrand Delanoë avait promis de bâtir les rythmes scolaires partout à Paris sur le modèle de l'école Houdon, qui pratique depuis quinze ans l'aménagement alterné du temps scolaire et périscolaire. Nous avions dit chiche ! Il n'a pas réussi. Eh bien, je vais demander symboliquement une dérogation pour Houdon et je demande aux autres de faire de même.»

Marie-Pierre Larrivé

Collège Roland-Dorgelès : trop petit, trop peuplé, sous-encadré

Les enseignants ont fait grève deux fois en mars.

Trop petit, trop peuplé, sous-encadré, le collège Roland-Dorgelès, rue de Clignancourt, craque dans ses murs et les enseignants se rebellent. Ils ont fait grève, deux jours en mars, protestant contre l'annonce d'une réduction de leur dotation horaire pour l'an prochain (ce qui signifie moins de dédoublements, moins de soutien et même moins d'heures de cours). Ils ont obtenu une mini-rallonge : 262 heures au lieu de 256 prévues, mais loin des 273 de cette année.

Le malaise est plus profond. Le collège est trop petit et trop peuplé : il compte 420 élèves en 17 divisions. Or, la commission de sécurité a fixé le nombre d'élèves dans les étages à 300, pas plus, vu l'étroitesse de l'escalier. On devrait le rénover ; mais, pour cela, il faudrait

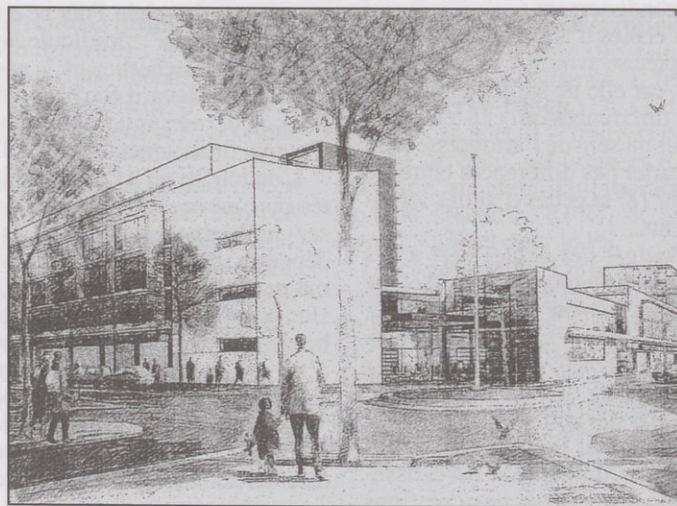
moins d'élèves, afin de pouvoir les caser sur un étage pendant qu'on rénove l'autre. Actuellement, avec 17 divisions et jusqu'à 28 élèves par classe, c'est impossible. Les enseignants réclament de «brider» les effectifs à 26. De plus, les salles de technologie ne sont pas aux normes... Et il manque des agents pour la maintenance.

Les enseignants soulignent la nécessité d'obtenir des moyens supplémentaires (et non une réduction), compte tenu du secteur scolaire concerné. «Il y a quatre ans, on a modifié la carte scolaire, expliquent-ils. Auparavant, les enfants de la Goutte d'Or étaient répartis dans quatre collèges : Dorgelès, Marx-Dormoy, Gérard-Philipe, et les petites classes du lycée Jacques-Decour (dans le 9^e). Or Decour ne prend plus d'élèves du 18^e, et la

nouvelle carte scolaire nous a attribué des enfants de la Goutte d'Or en plus, nous en retirant d'autres envoyés à Yvonne-Le-Tac. Au lieu d'avoir 60 % d'élèves issus de ZEP, c'est-à-dire d'un secteur géographique où les besoins pédagogiques sont plus grands, nous en avons 85 à 90 %, cela change tout.»

Les enseignants ont le soutien de Sophie Meynaud, élue PCF du 18^e, qui a écrit au directeur de l'académie de Paris. Ils ont reçu des assurances sur les effectifs, qui ne devraient pas augmenter, voire diminuer, l'an prochain mais ils restent vigilants et réclament des mesures à la hauteur de leurs problèmes. Et ils s'inquiètent de l'avenir : 280 logements nouveaux rue Christiani, en plein dans leur secteur de recrutement. Comment caseront-ils ces enfants ? ■

Au collège Hébert : les problèmes d'accueil sont réglés



Le futur collège Hébert et l'école. (Dessin de l'architecte.)

Les problèmes d'accueil des élèves au nouveau collège de la place Hébert, qui ouvre à la prochaine rentrée, semblent réglés pour l'instant. Trop petit avant même de fonctionner, le collège avait exclu d'inscription en sixième 31 enfants habitant pourtant à proximité, rue de la Chapelle ou rue des Roses, pour les envoyer bien plus loin, à Gérard-Philipe (voir *Le 18^e du mois* de mars).

Protestations des parents. Ils ont été entendus et leurs enfants iront à Hébert à la rentrée. Pour ce faire, on a «sacrifié» les élèves de SEGPA, ces classes à effectifs réduits pour jeunes en grande difficulté. Hébert accueillera les niveaux sixième et cinquième de SEGPA, mais les niveaux quatrième et troisième iront à Marie-Curie. Tant mieux pour les autres, mais tant pis pour les plus fragiles ! N'aurait-il pas fallu construire plus grand ce collège ? ■

Le contrat local de sécurité du 18^e est signé

Le «contrat local de sécurité» du 18^e, déclinaison locale du dispositif parisien, a été officiellement signé le 20 mars à la mairie d'arrondissement, dans la grande salle des fêtes, par la maire du 18^e, le commissaire de police, la procureure de la République, ainsi que Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur, le préfet de police de Paris, le procureur général et le directeur de l'académie de Paris (Éducation nationale).

Il avait été élaboré dans un travail de plusieurs mois, auquel ont participé tous les responsables lo-

caux de la sécurité, et un certain nombre d'associations

Destinés à «mobiliser tous les acteurs contre l'insécurité, première des inégalités sociales», les dispositifs qu'il prévoit devraient être mis en place définitivement en juin.

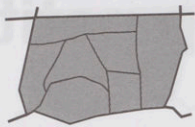
Ils s'articulent autour de quatre thématiques : mieux vivre ensemble ; mieux prévenir la délinquance et les conduites à risques ; mieux traiter la délinquance ; aide aux victimes, accès au droit, et traitement des violences intra-familiales.

La démarche doit impliquer tout le monde dans une «co-production

de la sécurité», a-t-il été dit. L'accent doit être mis sur le «qualitatif» avec volonté de traiter les problèmes «dans la proximité et en temps réel». Ainsi, par exemple, chacun des policiers supplémentaires prévus (une centaine) sera implanté dans un quartier.

Le contrat local de sécurité met également la priorité sur le suivi des jeunes, la lutte contre la déscolarisation, et un dispositif de médiation et de soutien des parents.

Nous y reviendrons plus longuement et en détails dans notre prochain numéro. ■



Budget parisien, budget d'arrondissement : qui décide quoi ?

Dans le budget 2002 de la Ville de Paris, il y a des sommes spécialement affectées au 18e. Quelles sont-elles, comment sont-elles gérées ? Nous avons interrogé à ce sujet la maire de notre arrondissement.

Montant du budget de la Ville de Paris pour 2002 : 5,2 milliards d'euros. Une somme consacrée à la vie des Parisiens, que ce soit pour l'action sociale, l'urbanisme et le logement, l'environnement et la propreté, l'enseignement, les espaces verts et la voirie, la culture, les transports, et pour ce chapitre intitulé "autres" qui regroupe à lui seul la jeunesse, le sport, le développement économique, la sécurité... Il s'agit bien ici des dépenses globalisées pour l'ensemble de Paris.

Trois rubriques principales

Le budget de chaque arrondissement comprend, quant à lui, trois postes, trois rubriques principales. D'abord ce que l'on appelle les *investissements localisés*. Il s'agit de dépenses figurant dans le budget parisien, réparties entre arrondissements dès le vote de ce budget.

Ensuite, la *dotation d'investissement*, qui permet d'effectuer de petites dépenses répondant à des besoins locaux urgents qui n'ont pas pu être prévues dans les *investissements localisés*.

Enfin "l'état spécial", qui correspond aux sommes destinées à assurer la bonne marche des équipements de proximité que la mairie d'arrondissement gère elle-même directement. L'état spécial sert par exemple à l'achat des petits pots des enfants en crèches ou au remplacement des tapis de sol des gymnases. Rien d'occulte donc dans cet état spécial (qui pourrait s'appeler "état local" ou "dotation de fonctionnement"), qui contient éga-

lement depuis cette année deux dotations nouvelles : la *dotation culturelle* destinée à soutenir les initiatives culturelles de proximité (représentant 1,10 € par habitant) et la *dotation à l'animation locale et à l'information des habitants*, s'élevant, quant à elle, à 1,19 € par tête.

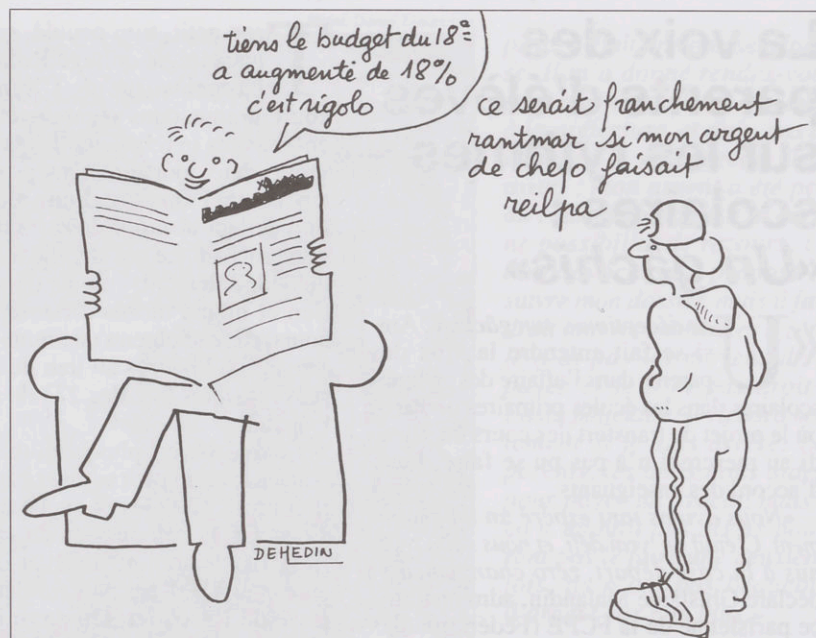
Trois priorités : écoles, parcs et jardins, voirie

L'enveloppe des *investissements localisés* pour le 18e arrondissement s'élève cette année à 18 544 000 euros, en progression de 18 % par rapport à l'exercice budgétaire précédent. « On avait beaucoup de projets engrangés dans nos tiroirs, car l'ancienne équipe municipale du 18e avait bien avancé ! » déclare Annick Lepetit, maire du 18e. Sur ces projets, et en faisant les arbitrages nécessaires, trois domaines ont été retenus comme prioritaires dans notre arrondissement :

- **Les écoles** d'abord, dont Annick Lepetit précise avoir fait son cheval de bataille, car elle ne supporte pas, dit-elle, les différences qui existent entre les écoles au sein de l'arrondissement – sans parler des différences entre les écoles du 18e et celles d'autres arrondissements...

« Le budget des écoles sert à des aménagements basiques, mais plus que nécessaires, comme la mise en place de portes coupe-feu, les réparations des portes et fenêtres, la réfection des toitures, car il s'agit de la sécurité et du bien-être des enfants. »

- **Les parcs et jardins** constituent le deuxième domaine d'investissements localisés, avec des créations



comme celle du jardin des Deux-Nèthes (enfin !) ou du jardin de la Moskova, et des aménagements comme celui du square Ginette-Neveu (voir page 17).

- **Dernier domaine** faisant l'objet d'investissements localisés : les **aménagements de voirie**. Pour ne citer que les plus "lourds" : les boulevards de Clichy et de Rochechouart, le mail Belliard, le boulevard Barbès (même si pour ce dernier interviendront aussi d'autres financements de la Ville).

L'on touche ici à l'une des difficultés rencontrées lorsqu'on veut analyser le budget parisien. Certaines dépenses, bien que localisables, comme par exemple l'aménagement "en site propre" des couloirs de bus du boulevard Ney, relèvent cependant d'un projet global à vocation parisienne. De ce fait, elles ne sont pas "prises" sur les investissements locaux, mais font l'objet d'un financement dans un autre chapitre du budget.

Comment s'élabore le budget ?

« Sous l'ancien maire de Paris, c'était l'élus qui râlaient le plus qui finissaient par obtenir son bout de trottoir, s'amuse Annick Lepetit. Je caricature, mais si peu ! On ne parlait pas d'un projet politique élaboré par les élus locaux. Mais cette époque est révolue, même s'il reste quelques mauvaises habitudes. Les directions de la Ville travaillent en effet encore de façon verticale, elles en réfèrent davantage à leur hiérarchie qu'à l'élus local ; il s'agit maintenant de mettre en œuvre des mesures pour contrôler si les projets des élus ont pu être réalisés, et si non, savoir pourquoi. »

L'équipe municipale d'arrondissement peaufine au cours du premier semestre ses choix pour rencontrer, dès juillet, les adjoints au maire de Paris. Ce sont donc les projets déjà suffi-

samment développés pour être menés à bien dans l'année à venir qui seront défendus... et budgétés.

Autre nouveauté qui va dans le sens d'une cohérence parisienne : les adjoints "thématiques" au maire de Paris (en charge par exemple de l'insertion ou du logement) invitent régulièrement les vingt maires d'arrondissement sur un thème particulier. « Ceci est important à deux titres, souligne Madame Lepetit : les maires d'arrondissement apprennent beaucoup l'un de l'autre et chacun peut expliquer la particularité de son arrondissement dans tel domaine spécifique. »

Impliquer les habitants

La concertation avec la population pour l'élaboration du budget est un vœu récurrent depuis l'avènement de la nouvelle majorité municipale. Le 3 décembre dernier, Christian Sautter, adjoint au maire de Paris, chargé des finances et du développement économique, et Marie-Pierre de la Gontrie, en charge de la vie associative et de la démocratie locale, venus présenter en mairie du 18e le budget 2002 de la Ville, ont souhaité associer davantage les habitants à l'élaboration du budget.

Même écho chez Annick Lepetit : « Je ne sais pas si l'on sera prêt pour une véritable concertation dès cette année pour le budget 2003, mais il faut démarrer. Les habitants doivent avoir conscience des coûts budgétaires pour comprendre la hiérarchie des priorités sur un quartier. C'est le moyen d'avoir une réflexion sur le quartier en lui-même puis sur tout l'arrondissement. Cela permettra d'éviter les erreurs, qui sont des gabegies financières... et d'éviter le clientélisme. »

Une vraie démarche de maturité politique à mener... qui passera peut-être par les conseils de quartier.

Brigitte Bâtonnier



Ongles Montmartre

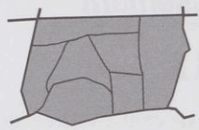
- Pose de faux ongles Américains
- Bains de Paraffine
- Beauté des Mains et des Pieds
- French Manucure / Air Brush décor / French Tip

Avec ou sans rendez-vous

Ouvert du Mardi au Samedi de 10h à 20h.
Dimanche de 12h à 18h.

1, Rue Tholozé - 75018 Paris Tél. : 01 42 64 18 22

Métro : Blanche ou Abbesses



Des nouveaux électeurs en masse dans le 18e

Il y a davantage d'électeurs inscrits dans le 18e cette année que lors des élections municipales en mars 2001. On comptait en effet l'an dernier 76 575 inscrits, on en compte 83 588 cette année à la fin de la période des inscriptions.

Cela est dû en partie au fait que l'an dernier, à la suite des affaires de "faux électeurs" découvertes dans plusieurs arrondissements, la vérification des listes électorales à Paris avait été faite de façon particulièrement attentive et rigoureuse, et beaucoup d'électeurs avaient été

radiés parce qu'ils n'habitaient pas, ou n'habitaient plus, à l'adresse indiquée sur les listes électorales. Plusieurs centaines de personnes avaient découvert, le jour même du premier tour, en se présentant au bureau de vote, qu'elles n'étaient plus inscrites.

Pour la plupart d'entre elles, aucun recours n'avait été possible, car il s'agissait purement et simplement de l'application de la loi, — même si beaucoup étaient de bonne foi, ayant simplement déménagé à l'intérieur de l'arrondissement, mais ayant omis de le déclarer...

Cette année, parmi les 83 588

électeurs, le nombre de nouveaux inscrits est particulièrement important : 8 849 nouveaux, soit 10,6 % des électeurs.

Parmi les causes de ce phénomène, il y a sans doute le fait que des électeurs radiés l'an dernier, mais habitant toujours le 18e, ont compris la leçon et se sont réinscrits. Mais surtout, cela est dû en grande partie à la jeunesse de la population de notre arrondissement, que l'on avait constatée lors du recensement.

Cette proportion spectaculaire de nouveaux inscrits inquiète tous les partis, de droite comme de gauche, car il rend les pronostics difficiles.

Les candidatures pour les législatives

Un des candidats à la présidentielle sera ensuite en lice à La Chapelle.

Les candidatures pour les élections législatives de juin prochain se précisent. On note, en plus de celles que nous indiquions dans notre dernier numéro :

● **Dans la 17e circonscription** (à cheval sur le 17e arrondissement et le 18e : Grandes-Carrières-nord et Porte-Montmartre, Épinettes, Batignolles), la candidate RPR est maintenant connue : **Brigitte Kuster**, qui est maire-adjointe du 17e arrondissement, vice-présidente du groupe RPR au Conseil de Paris et spécialiste des questions de transports. Françoise de Panafieu, députée sortante, a en effet confirmé qu'elle ne se présenterait pas à nouveau ici : pour elle, désormais, c'est « la 16e circonscription ou rien ». (Cette 16e circonscription est actuellement représentée par un autre RPR, Bernard Pons, qui ne veut pas céder la place : la direction du RPR devra trancher.)

Un autre adjoint de Mme de Pana-

fieu à la mairie du 17e arrondissement, **Hervé Benessiano** (DL), a également annoncé son intention d'être candidat dans la 17e circonscription.

Annick Marty, enseignante dans un lycée professionnel du 17e arrondissement, sera ici la candidate de Lutte ouvrière.

● **18e circonscription** (Clignancourt-Montmartre) : **Xavier Chanaud** (Démodatisme libérale, DL) nous indique que c'est là qu'il sera candidat, et non pas dans la 17e comme nous le pensions.

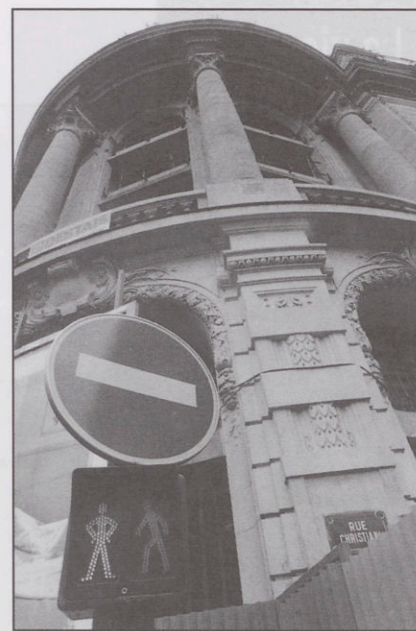
Lors des dernières législatives, en 1997, DL était représenté dans cette circonscription par Gilles Guillet, qui était suppléant de Patrick Stefanini. Nous avons interrogé M. Guillet sur ses intentions ; il estime prématuré d'en parler maintenant ; il soutient la candidature de Chirac dès le premier tour de la présidentielle, et pour le moment s'en tient là.

À l'extrême-gauche, la candidate

de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) dans cette 18e circonscription sera **Anne Leclerc**, qui conduisait la liste LCR lors des municipales de l'an dernier. Et pour Lutte ouvrière, ce sera le postier **Jean-Pierre Lecesne**, qui était second de la liste LO aux municipales.

● **Dans la 19e circonscription** (à cheval sur le 18e et le 19e, Goutte d'Or, Chapelle, Stalingrad...), **Jean-Pierre Pierre-Bloch** (DL) sera à nouveau candidat. Il se trouvera donc en concurrence, au premier tour, avec son ancienne collaboratrice Roxane Decorte (RPR), et avec Daniel Vaillant pour le PS.

La candidate de Lutte ouvrière dans cette circonscription sera **Bernadette Brossat**, qui conduisait la liste LO aux municipales. Et le candidat de la LCR devrait être un des candidats de l'élection présidentielle : le jeune postier **Olivier Besancenot**, qui habite le 18e.



Nicolas Gallon

Virgin-Mégastore s'installera boulevard Barbès en septembre

La date est fixée : c'est à partir du 1er septembre prochain que le nouveau magasin **Virgin-Mégastore** s'installera dans la rotonde à l'angle du boulevard Barbès et de la rue Christiani (photo ci-dessus). Il occupera deux niveaux, rez-de-chaussée et sous-sol. L'installation se fait avec quelques mois de retard, et les propriétaires de l'enseigne **Virgin-Mégastore** avaient récemment menacé l'OPAC (propriétaire du bâtiment) de se retirer si l'échéance de septembre était dépassée. Elle ne le sera pas.

On sait que l'enseigne **Virgin-Mégastore** a été rachetée en juillet 2001 par le groupe Hachette-Lagardère.

Il y a trois ans que l'ouverture de cette grande surface était annoncée. C'était Jean-Pierre Pierre-Bloch, élu du 18e, et à l'époque maire-adjoint de Paris chargé du commerce, qui avait négocié son arrivée, afin, disait-il, de « relever le standing du quartier », — objectif qui était le sien également lorsqu'il avait lancé le projet de "rue de la mode" à quelques dizaines de mètres de là, dans la rue des Gardes.

Juste à côté de **Virgin-Mégastore**, sur le boulevard Barbès, va s'ouvrir une autre grande surface, spécialisée dans les jouets, **La Grande récré**. Installation prévue le 1er octobre.

Soutenez votre journal

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 23 €

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

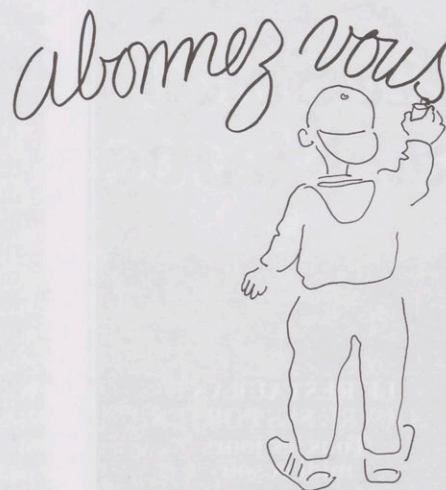
☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.





De saints martyrs dans la rue des Martyrs

Le comblement du trou de la rue des Martyrs a permis une découverte archéologique d'importance. En effet, à huit mètres de profondeur, on a trouvé des ossements datant du III^e siècle. «Il s'agit, sans le moindre doute, des restes de Saint Eleuthère et de Saint Rustique, les compagnons de Saint Denis. Des arêtes de poisson, le symbole même du christianisme des origines, se trouvaient éparpillées autour des corps, ce qui renforce notre certitude, nous a confié Aprill Fish, la jeune professeure au Muséum d'histoires naturelles. Un fémur de petite taille figure parmi ces reliques. Dans l'attente d'une confirmation, après tests ADN, il semble probable que cet os est celui de la jambe de Saint Eleuthère enfant», a-t-elle ajouté.

Devant cette découverte proprement miraculeuse, l'Église se propose de construire sur les lieux mêmes une nouvelle basilique. «Et nous l'édifions au numéro 100 de cette rue, tout un symbole en l'honneur de nos martyrs», annonce-t-on à l'archevêché.

On assure que les habitants du lieu ne seront en rien lésés. Ils seront tous relogés dans les meilleurs délais au 101 de cette même rue.

**Le Soleil
du Maroc**

LE RESTAURANT
OUVRE SES PORTES
Tous les jours
midi et soir

86 bis rue Lepic
Tél. 01 42 51 25 51

LES NOMS DES RUES

L'origine des noms de rues dans le 18^e arrondissement

Autour du Sacré-Cœur

● Rue Azaïs : l'optimisme philosophique

Le professeur Pierre Azaïs (1766-1845) se trouva pendant la Révolution inscrit sur une liste de suspects et se cacha à l'hôpital de Tarbes. Là, désœuvré, il médita. Et sa réflexion aboutit à un système philosophique qu'il exposa plus tard dans un ouvrage intitulé *Des compensations dans les destinées humaines* : il avait découvert un «rythme des compensations entre le bien et le mal», aboutissant à un équilibre, «manifestation de la justice providentielle».

Sous Napoléon I^{er}, tout en occupant à Paris diverses charges administratives, il poursuivit ses réflexions, et c'est un véritable système cosmologique qui germa dans son esprit, un système liant «l'homme à la nature et la nature à l'homme» : le monde, exposa-t-il, obéit à deux forces suprêmes, «la compression et l'expansion», qui par leurs actions et réactions incessantes produisent un équilibre constant. Il consacra le reste de sa vie à faire bénéficier l'humanité de cette «consolation philosophique», qu'il exposa dans plusieurs ouvrages, dont un *Cours de philosophie générale*.

Ce système de «l'optimisme universel» connut un très grand succès dans les milieux bourgeois durant l'Empire et la Restauration.

● Rue du Cardinal-Guibert : le Sacré-Cœur

Hippolyte Guibert (1802-1886) fut archevêque de Paris de 1871 à sa mort, et c'est en grande partie à lui qu'on doit la construction du Sacré-Cœur. Il succédait à Mgr Darboy qui, lui, n'était pas très favorable au projet de cette basilique, projet lancé en décembre 1870 par un groupe de pieux bourgeois parisiens. Mais Mgr Darboy avait été fusillé par la Commune comme otage en mai 1871, pendant la Semaine sanglante.

(Voir dans le 18^e du mois n° 42 et 43 l'histoire de la construction du Sacré-Cœur.)

L'épiscopat français, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, a été assez divisé. Une minorité, représentée notamment par Mgr Dupanloup, qui était archevêque d'Orléans, et par Mgr Darboy, se situait plutôt à la gauche de l'Église. Mgr Dupanloup s'était montré hostile, en

1852, à l'allégeance de l'Église de France à Napoléon III, et était par ailleurs, parmi les cardinaux, un adversaire du pape Pie IX, un des papes les plus réactionnaires de l'histoire moderne, auteur du *Syllabus*.

Mgr Guibert au contraire, bien que de convictions plutôt royalistes, s'était rallié à Napoléon III, et il était lié à Pie IX. Lors du concile de Vatican I, en 1870, Mgr Guibert, archevêque de Tours à l'époque, avait pris position pour la proclamation de l'infailibilité du pape, à laquelle Dupanloup et Darboy étaient opposés.

En 1871, c'est Thiers qui imposa la nomination de Mgr Guibert à l'archevêché de Paris. Celui-ci fut jusqu'à sa mort très influent, aussi bien auprès du Vatican qu'auprès du ministère français des Cultes, et beaucoup d'évêques d'alors lui ont dû leur nomination.

● Rue du Chevalier-de-la-Barre : contre le Sacré-Cœur

En 1885, le conseil municipal de Paris, dont la majorité à ce moment-là était hostile à la construction du Sacré-Cœur (trop avancée cependant pour qu'on pût revenir en arrière), trouva un moyen de protester : il donna le nom du Chevalier de La Barre à une rue située derrière la basilique, formée par la réunion des anciennes rues des Rosiers (pour la partie haute) et de la Fontenelle (partie basse).

Le chevalier de La Barre était un jeune homme qui, à l'âge de 19 ans, en 1766, avait été condamné à mort et décapité pour avoir refusé de saluer une procession. Voltaire, dans un texte célèbre, s'éleva contre cette condamnation.

En 1905, une statue du chevalier

fut élevée juste devant l'entrée du Sacré-Cœur. Déplacée par la suite un peu plus loin, dans le square Nadar, la statue fut enlevée en 1941 par l'armée allemande pour être fondue et servir à faire des canons. Une autre statue du chevalier l'a remplacée il y a quelques mois.

● Rue du Cardinal-Dubois : la conciliation

Ernest Dubois (1856-1929), archevêque de Bourges à partir de 1909, se fit remarquer par ses qualités de conciliateur. C'est pourquoi Benoît XV, pape relativement ouvert au monde moderne, le nomma archevêque de Paris en 1920.

La loi de séparation des Églises et de l'État datait de 1905, mais beaucoup de questions n'étaient pas encore réglées dans les relations de l'Église catholique et des pouvoirs publics, notamment sur les conditions d'utilisation des églises. Mgr Dubois joua un rôle important dans la négociation qui aboutit à la création des «associations culturelles diocésaines».

Il se passionnait pour les questions de liturgie et milita pour le renouveau du chant grégorien.

● Rues Saint-Rustique et Saint- Eleuthère : les martyrs

Rustique et Eleuthère étaient, selon la légende, les deux compagnons de saint Denys, premier évêque chrétien de Paris, lorsque celui-ci fut martyrisé et décapité par les autorités romaines, probablement en 250. Une tradition, presque certainement fautive, veut que le martyre de Denys, Rustique et Eleuthère ait eu lieu à Montmartre.

● Rue de la Bonne, place du Tertre, rue du Calvaire

● La rue de la Bonne doit son nom à une fontaine ; elle était appelée autrefois chemin de la Bonne Eau ou de la Bonne Fontaine.

● Le nom de la place du Tertre est très ancien, on le trouve dans un texte de 1371. Il faisait probablement référence à une levée de terre.

● La rue du Calvaire (l'escalier qui descend vers la rue Gabrielle) était le début du chemin couvert qui, au XVII^e siècle, relia l'abbaye du sommet de Montmartre (située derrière l'église St-Pierre) à la nouvelle abbaye construite plus bas, sur l'emplacement actuel de la rue Yvonne-Le-Tac. (Voir le 18^e du mois n° 72.) Au sommet de ce chemin se dressait un grand calvaire où l'on voyait Jésus en croix, à l'endroit de l'actuelle place du Calvaire.



Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, pose la première pierre du Sacré-Cœur.

Dans cette rubrique, nous avons parlé déjà des quartiers Moskova (n° 46), Porte de Clignancourt (47), cités Porte Montmartre (49) et Charles Hermite (50), Simplon (53), Grandes Carrières nord et centre (54, 58), Clignancourt centre (55, 65), Goutte d'Or (59, 62), Evangile (64), avenue de Clichy (66, 67, 68), Lepic-Abbesses (70, 72, 75).



Dix kilomètres à la course sur les pentes de la Butte

Samedi 16 mars, c'était la quatorzième édition des Foulées du Tertre, organisées par l'Athletic Club Police 18, une course maintenant traditionnelle : dix kilomètres sur l'asphalte et les pavés de la Butte, un parcours très dur pour le souffle et les articulations, mais au milieu des encouragements des touristes, nombreux car il faisait beau.

Il y avait environ 250 concurrents (sans compter les benjamins et poussins). Le gagnant a été Mohamed Alahyan, de l'ACBB (Boulogne-Billancourt), qui a battu de peu

Yann Brunet. La première femme était Valérie Lajoix, de Gagny. Elle a reçu sa coupe des mains du tout nouveau commissaire du 18e, M. Gibelin.

Christophe Caresche, le député de Montmartre, qui courait, a fini 123e.

La course des seniors et vétérans était précédée de celle des poussins et benjamins sur 1,300 km (gagnant Léopold Szabatura, 7 ans et demi, qui habite rue du Mont-Cenis), et de celle des jeunes sur 3,500 km (gagnant : Arthur Cathelin).



Christian Adrin (www.chambrenoire.com)

Le square Willette pourrait changer de nom

Les jardins qui s'étagent devant le Sacré-Cœur portent le nom d'Adolphe Willette, qui fut un célèbre dessinateur montmartrois de la fin du XIXe siècle, mais aussi un antisémite virulent. Le conseil d'arrondissement du 18e a demandé que le square soit débaptisé.

Les jardins qui s'étagent en-dessous du Sacré-Cœur se nomment (beaucoup l'ignorent) "square Willette". Mais sans doute plus pour longtemps : le conseil d'arrondissement du 18e et le Conseil de Paris ont en effet voté à l'unanimité un vœu demandant que ce nom leur soit retiré.

Adolphe Willette (1857-1926) était un des brillants dessinateurs de presse qui fréquentèrent Montmartre à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Collaborateur de revues comme *Le Rire* ou *Le Chat noir*, illustrateur, il contribua à forger l'image de la "petite femme de Paris", et son personnage de Pierrot eut un succès considérable.

Il ne manquait pas de talent. Au cabaret du *Chat noir*, dont il était un habitué, il décora les murs de grands tableaux. L'un de ceux-ci, *Parce Domine*, qui représente une farandole de fêtards dans une lumière glauque de fin du monde, sans doute son chef-d'œuvre, peut être vu au Musée de Montmartre.

Mais Willette s'occupa également de politique. Après des débuts dans le style anarchiste, il s'orienta vers une spécialité fort répandue à l'époque : l'antisémitisme. Et il n'y allait pas avec le dos de la cuiller. Collaborateur régulier du journal antisémite de Drumont *La Libre parole*, il développa également ces thèmes dans son propre journal, *Le Pierrot*. Aux élections législatives de septembre 1889 (celles qui virent le succès du général Boulanger à Montmartre, voir page 18), Willette se présenta dans le 9e arrondissement,



Willette s'était présenté en 1889 sous l'étiquette de "candidat antisémite". Il avait alors dessiné cette affiche.

dans le "bas Montmartre", sous l'étiquette «candidat antisémite». L'affiche qu'il fit apposer sur les murs donne la nausée (voir ci-dessus).

C'est, bien sûr, cette face de la personnalité de Willette qui a incité le conseil du 18e à demander que son nom soit retiré des jardins du Sacré-Cœur.

Au cours du débat, plusieurs conseillers d'arrondissement ont dit qu'ils ignoraient jusque-là cet aspect de Willette. Ils auraient dû lire plus attentivement le 18e du mois : nous avions en effet attiré l'attention là-dessus dès notre numéro 3 (janvier 1995), dans un article intitulé "Les jardins de Montmartre portent le nom d'un chanfrein de l'antisémitisme !"

Christophe Caresche, pour sa part, y avait prêté attention : lorsqu'il devint premier adjoint au maire du 18e cinq mois plus tard, il fit retirer de son bureau le portrait de Willette qui s'y trouvait. Mais c'est seulement maintenant qu'un élu, Sylvain Garel (Verts), a proposé que le square soit débaptisé.

Déjà une rue de Paris, la rue Richepance, dans le 8e arrondissement, a été récemment débaptisée pour des raisons un peu similaires : Richepance était ce général de Bonaparte qui en 1802, aux Antilles, avait rétabli l'esclavage, aboli en 1794 par la Convention. Les associations d'Antillais militaient pour que son nom disparaisse. L'ex-rue Richepance porte désormais le nom d'un musicien, le chevalier de Saint-Georges.

Une autre rue, dans le 15e, devrait aussi être rebaptisée prochainement : la rue Alexis-Carrel. Celui-ci, prix Nobel de médecine en 1912, avait durant l'Occupation appuyé les thèses eugénistes et racistes des nazis. Le maire de Paris a proposé que la rue s'appelle rue Jean Pierre-Bloch¹.

Propositions de noms : Louise Michel, Pierre Bourdieu, Françoise Dolto...

Comment pourrait être rebaptisé le square Willette ? Plusieurs suggestions ont été faites devant le conseil d'arrondissement. Sylvain Garel a proposé le nom de Pierre Bourdieu, le sociologue récemment décédé. Bruno Fialho (PC) celui de Louise Michel, proposition reprise par la maire du 18e, Annick Lepetit. D'autres élus PC ont évoqué le nom

de Roland Auguet, ancien résistant et député communiste du 18e après la Libération. Claude Lambert (RPR) a proposé le nom de «quelqu'un qui n'a pas fait de politique et qui est donc susceptible de réaliser un consensus» : la grande spécialiste de psychiatrie infantile Françoise Dolto, morte en 1988, et qui avait travaillé plus de vingt ans à l'hôpital Bichat.

Mais si nos lecteurs ont d'autres idées...

René Molino

1. Jean Pierre-Bloch, ancien député socialiste, fut durant l'Occupation un résistant, un des dirigeants du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action). Après la guerre, président de la LICRA (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme), il a été proche des gaullistes de gauche. Il était le père de Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller d'arrondissement actuel du 18e (DL).

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Falaises, un squatt d'artistes rue Germain-Pilon

Installés depuis deux ans, ils sont expulsables en juillet prochain : le propriétaire, une banque, a obtenu un jugement contre eux.



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Une soirée musicale aux Falaises. Les occupants du bâtiment y organisent des expositions, de la musique, des rencontres...

Espace à plusieurs niveaux, meublé de bric et de broc («*Notre premier mécène, c'est la rue*»), lumières orangées, toiles au mur, étagères où se côtoient Albert Camus et le *Livre des records* 1991, les Falaises sont un endroit convivial et animé. Les toilettes, abritées derrière une simple tenture marquée des pictogrammes homme et femme, rappellent que nous sommes bien dans un squatt. Depuis presque deux ans, ce lieu est en effet squatté par six artistes.

Groupés en association (Wax), ils ont occupé en mai 2000 cet immeuble du 37 rue Germain Pilon, vide et à l'abandon depuis dix ans. Ils l'ont retapé, repeint, ils ont remis aux normes la plomberie et l'électricité. Ils y travaillent, ils y organisent des expositions (chaque artiste accueille dispose de douze jours, plus une soirée de vernissage), des soirées musicales, et ils y reçoivent des amis et des voisins pour ce qu'ils appellent «*des repas de couleurs*».

Les «repas chromatiques»

Peintres, musiciens, plasticiens, photographe ou metteur en scène : tous les arts sont représentés parmi les habitants, mais aussi dans la programmation.

Les expositions, d'artistes variés, changent tous les quinze jours, et les habitants des Falaises ne prennent aucune commission, aidant au contraire les exposants pour l'organisation. Les Falaises participent aux activités culturelles du quartier, par

exemple aux portes ouvertes de l'association *Point d'art d'Anvers aux Abbesses*.

Les «repas chromatiques» ont lieu le jeudi soir : tous les aliments du repas sont de la même couleur, ainsi que l'avait imaginé Paul Auster dans l'un de ses romans, avant que Sophie Calle ne reprenne ce concept.

Pas de Falaises sans musique

Mais, surtout, le vendredi et le samedi soir, il y a concert. Pour Stefan, «*le caractère fort des Falaises, c'est la musique*», essentiellement du free-jazz et de la musique improvisée. Ce mois-ci passent notamment les groupes La Goutte, Le Cube, Print.

Pour Raul Colosimo, musicien habitué des Falaises, il s'agit d'un «*lieu de résistance, une alternative à ce que propose la société dans laquelle on vit*».

Même si le lieu et ses habitants sont plutôt bien appréciés dans le quartier, où ils ont tissé de nombreux liens, les problèmes sont réels : après deux procès avec le propriétaire, une banque, les squatteurs seront expulsables en juillet. La mairie du 18e, en la personne de Danielle Fournier, adjointe à la culture, leur a apporté son soutien, mais la question est loin d'être réglée.

S'ils doivent s'en aller, les artistes des Falaises s'en iront, mais le quartier perdra un lieu de culture actif et libre.

Claire Friedel

□ Falaises, 27 rue Germain-Pilon.



Les ados au pouvoir chez ADOS

L'association va ouvrir, rue des Gardes, un nouveau local spécialement équipé pour les 12-16 ans, en plus de celui de la rue Polonceau qui sera réservé aux plus jeunes.

Place aux ados chez ADOS (Association dialogue et orientation scolaire), qui va mériter de mieux en mieux son nom. L'association, qui fête ses quinze ans, s'adressait à l'origine essentiellement aux petits, de 6 à 12 ans, s'occupant surtout de soutien scolaire. Au fil des ans, elle s'est ouverte aux plus grands, les 12 à 16 ans, pratiquant accompagnement de la scolarité en collège, animations, ateliers (danse, badminton, arts du cirque, basket...) et activités de loisirs, pendant l'année comme pendant les vacances où elle gère des séjours. Actuellement, 24 rue Polonceau, elle accueille autant de petits que de grands : cent vingt jeunes dans chacune des tranches d'âge.

On y est un peu à l'étroit, mais cela ne va pas durer : bientôt les plus jeunes vont pouvoir s'établir sur la totalité des 120 m² du local.

ADOS vient de louer tout à côté, 17 rue des Gardes, face au square Léon, un nouveau local, vaste de 75 m², qui sera entièrement dévolu aux ados.

Le temps de l'aménager, il devrait ouvrir au printemps, probablement à la fin mai, avec, entre autres nouveautés, un «centre de ressources» où les jeunes trouveront documents et informations sur la santé, la culture, les loisirs, la scolarité... tout ce qui concerne leurs centres d'intérêt.

Davantage de cohérence

Avant même de disposer des lieux, ADOS a transformé sa conception de l'accueil des ados.

«Nos structures n'étaient pas vraiment adaptées, notre fonctionnement était trop ponctuel, nos prestations peu lisibles parfois. De plus, l'encadrement était insuffisant, avec un seul permanent. Nous avons donc décidé de donner une cohérence et une continuité entre toutes nos activités, depuis l'aide aux devoirs jusqu'aux plus ludiques, car on ne coupe pas les jeunes en tranches.

Nous disposons également maintenant d'une équipe de trois personnes pour les activités de loisirs, un responsable et deux animateurs», déclare Fabrice Nicol, directeur de l'association.

Sept plus sept délégués élus

Et surtout, ADOS a donné le pouvoir aux ados, un pouvoir encadré par les adultes, mais un véritable pouvoir néanmoins. Depuis juin dernier, il y a une assemblée générale tous les deux mois. On y discute, on y élabore un programme d'activités et on y élit des délégués : sept plus sept. Un premier groupe de délégués est chargé pendant un mois de la programmation, l'autre du fonctionnement au quotidien de



l'antenne ados. Et, le mois suivant, on alterne jusqu'à la prochaine AG où sept plus sept autres délégués prennent la relève. «Les ados, et même les plus jeunes d'entre eux, savent s'impliquer. Ils ont un potentiel remarquable de capacités. Nous en avons été nous-mêmes surpris, cela change de l'image que l'on se fait parfois des jeunes», souligne Fabrice.

ADOS entend également favoriser les initiatives individuelles ou collectives des jeunes, les aider dans la réalisation de projets, projets personnels ou projets concernant la vie de l'antenne ados, mais aussi projets ouverts sur le quartier, pouvant animer la vie locale et intéresser les habitants.

M.-P. L.



Le "plan d'urgence" de Château-Rouge : les premières mesures

Les premières mesures du "plan d'urgence" pour le secteur Château-Rouge ont été présentées au conseil d'arrondissement du 18e le 25 mars. Elles concernent essentiellement la réhabilitation du bâti, et notamment 23 immeubles appartenant à des propriétaires privés.

La réhabilitation du "secteur Château-Rouge" a pris du retard. C'est pourquoi un "plan d'urgence" est maintenant proposé par la nouvelle municipalité de Paris. Les premières mesures de ce "plan d'urgence" ont été débattues au conseil d'arrondissement du 18e le 25 mars. Ce qu'on appelle "secteur Château-Rouge", rappelons-le, c'est le quadrilatère délimité par la rue Doudeauville, le boulevard Barbès, les rues Polonceau et Cavé, la rue Stephenson. Un secteur où quantité d'immeubles sont vétustes, voire insalubres, ce qui est une des principales causes de la dégradation générale des conditions de vie.

Des propriétaires défaillants

Pour le moment, les mesures proposées sont essentiellement les suivantes :

- Confirmer que c'est la SémaVIP (une des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris) qui gère ce dossier, mais renforcer ses capacités d'intervention, ce qui exige qu'une nouvelle convention soit conclue avec elle.

- Préciser les modalités de financement.
- Dans l'immédiat, prendre des décisions concernant un ensemble d'immeubles privés, insalubres, dont les propriétaires n'ont pas effectué les travaux de remise en état qui étaient exigés d'eux.

La plupart de ces immeubles étaient concernés par une OPAH "ciblée" (opération programmée d'amélioration de l'habitat), c'est-à-dire que, compte tenu de leur état de dégradation, leurs propriétaires étaient incités de façon particulièrement pressante à les remettre en état, et se voyaient proposer pour cela

des aides financières publiques. Mais ces propriétaires n'ont pas entrepris les travaux, ou ne les ont pas achevés, parfois par mauvaise volonté, parfois par incapacité financière absolue, parfois à cause d'une situation de copropriété inextricable.

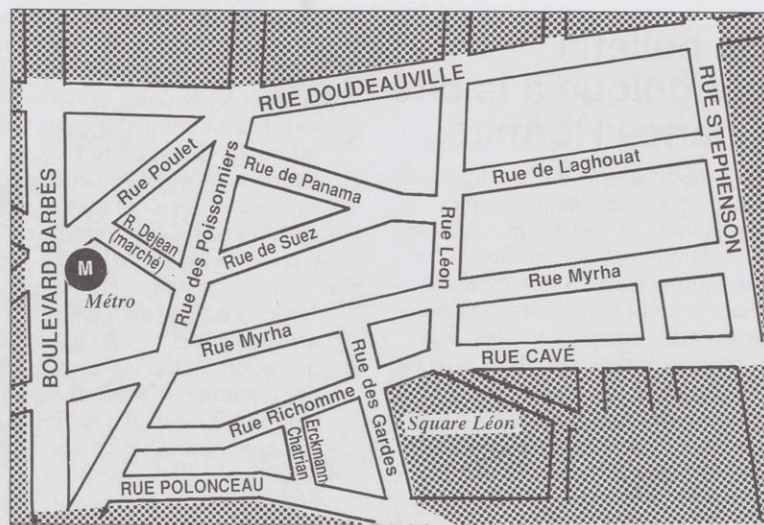
Ces immeubles seront donc soumis à la procédure du droit de préemption urbain renforcé, ce qui signifie que la Ville de Paris sera prioritaire pour en acheter tout ou partie dès qu'ils seront mis en vente. Cela permettra à la SémaVIP, qui gère ces propriétés ou copropriétés pour le compte de la Ville, d'entreprendre ou de faire entreprendre tous travaux nécessaires.

Si cette procédure ne suffit pas, des procédures d'expropriation pourraient être entreprises ultérieurement, ce qui supposerait des déclarations d'utilité publique. Mais on n'en est pas là.

D'autres étapes annoncées

Vingt-trois immeubles sont visés, et s'ajoutent donc à la liste des quelques dizaines d'immeubles dont la Ville était déjà devenue propriétaire ou copropriétaire précédemment. Il s'agit des : 2 rue Erckmann-Chatrian, 75 rue Doudeauville, 4, 8 et 10 rue Léon, 30 et 32 rue de Laghouat, 5, 18, 22, 24, 33, 43, 46, 49, 67-69, 70 rue Myrha, 22 rue Cavé, 36 rue des Poissonniers, 42, 44 et 50 rue Polonceau, 5 rue Richomme.

D'autres étapes sont annoncées pour les prochains mois. Plan d'urgence ? Oui, mais à condition que les décideurs ne se laissent pas engluier dans le dédale des procédures administratives et les pesanteurs des services de la Ville... ■



Site possible du "marché exotique" : l'ancienne gare des Mines

C'est tout au nord de Paris, non loin de la Porte d'Aubervilliers, sur les terrains SNCF qui entourent l'ancienne gare des Mines, que pourrait être installé le futur marché exotique dont on parle depuis plusieurs années. C'est du moins ce que Laurence Goldgrab, adjointe à la mairie du 18e, chargée de l'activité économique, a proposé dans un vœu soumis au conseil d'arrondissement (voté à l'unanimité moins 9 abstentions, celles des élus Verts). Il y a là un terrain de 7,2 hectares (3,5 sur Paris, 3 sur Saint-Denis, 0,7 sur Aubervilliers).

Il s'agit, on le sait, de "décongestionner" Château-Rouge. Une des sources de difficultés pour les habitants de ce secteur, c'est la surfréquentation du quartier par une foule venue de toute la région parisienne, attirée par les nombreuses boutiques de produits africains ou

antillais (produits alimentaires, cosmétiques, disques, etc.). Le quartier n'est pas en état d'accueillir une telle affluence, d'où des problèmes de bruit, de nettoyage, etc.

L'idée est née de créer ailleurs un "marché exotique", un pôle commercial suffisamment fort, capable d'attirer la clientèle qui fréquente Château-Rouge, et ainsi de désengorger ce secteur, en n'y conservant que les boutiques correspondant aux besoins des diverses composantes de la population du quartier. Cette idée, proposée par l'Association des commerçants et riverains, a été reprise par le conseil d'arrondissement du 18e qui a voté un vœu en ce sens, à l'unanimité, en octobre 1999.

La liberté du commerce

La mairie de Paris a donné son accord au projet, mais jusqu'à présent celui-ci n'a guère avancé. Aucune localisation n'est retenue.

La loi française ne permet pas aux pouvoirs publics de fermer autoritairement tels ou tels commerces et de les obliger à s'installer ailleurs. La règle, c'est la liberté du commerce. Les commerçants installés à Château-Rouge n'iront s'installer dans le futur "marché exotique" que s'ils sont convaincus d'y trouver une clientèle.

Pour être attractif, ce marché exotique doit être un équipement d'importance. Marché couvert ou centre commercial ? Cela suppose en tout cas un grand terrain, d'accès facile, où serait aménagé également un parking. Le site de la gare des Mines répondrait à ces exigences. Resterait à définir, avec les communes limitrophes, la "faisabilité" du projet. ■

"Madame Château-Rouge" a été nommée

Madame Château-Rouge est au travail depuis le 1er mars. Cette haute fonctionnaire, Mme Rivka-Bercovici, est désormais l'interlocutrice unique de tous les organismes et services qui interviendront dans le cadre du "plan d'urgence" annoncé. Son rôle : débloquer tout ce qui bloque, faire avancer les dossiers. Elle tient son autorité du fait qu'elle est rattachée directement au secrétaire général de la Ville, et non à un service particulier.

Sur tous les problèmes où doivent agir plusieurs intervenants différents, elle est là pour les faire travailler ensemble et dans les meilleurs délais. Elle représente, en quelque sorte, l'obligation de résultats.

Toutefois, le rôle d'interlocuteur pri-

vilégié des associations reste dévolu au chef de projet "politique de la ville" (DSU), qui est actuellement M. Salviani.

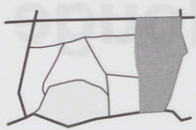
Mme Rivka-Bercovici a été choisie pour son expérience du fonctionnement interne de la Ville de Paris, et sa connaissance du quartier.

À la fin des années 80, elle travaillait à la Direction de la construction et du logement de Paris, où elle suivait la rénovation de la Goutte d'Or-sud (aujourd'hui en voie d'achèvement). Mais à cette époque, il n'y avait personne pour coordonner cette opération ; c'est en fait un politique, Alain Juppé, qui était le patron, mais il se heurtait à divers blocages, notamment du côté de l'OPAC dirigé alors par M. Pérol. Il a

donc appelé Mme Rivka-Bercovici comme coordinatrice, pour suivre au jour le jour l'avancée du dossier.

Elle a ensuite présidé aux premières études de terrain préparant la rénovation de Château-Rouge (études sur l'état du bâti, le commerce, la voirie...). Mais en 1995, avec le départ d'Alain Juppé et l'arrivée de la municipalité Tiberi, la Goutte d'Or et Château-Rouge ont cessé d'être des priorités. C'est surtout à ce moment que la réhabilitation de ce secteur a pris du retard. Mme Rivka-Bercovici a été appelée à d'autres fonctions : directrice du Centre d'action sociale du 11e, puis chef de la "mission tramway". Le 18e va maintenant à nouveau être son champ d'action. ■

Chapelle



Un bulletin périodique à la cité Charles Hermite

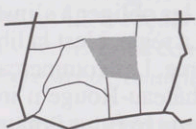
L'Association Charles Hermite, qui regroupe les différentes associations de cette cité, vient de lancer un bulletin périodique d'information destiné aux habitants. Dans le numéro de mars, on pouvait trouver des comptes-rendus des entrevues des responsables associatifs de la cité avec la maire du 18^e et le maire de Paris (celui-ci a consacré deux heures à un parcours commenté dans les rues de la cité, c'était la première visite de la cité par un maire de Paris), ainsi qu'avec le nouveau commissaire de police, M. Gibelin.

On y trouvait un calendrier des activités et festivités prévues : le 1er mai, défilé des majorettes ; le 25 mai, repas de quartier dans le square ; le 1er juin, kermesse de l'espace jeunes... On y apprenait le nom de la nouvelle présidente de l'Amicale des locataires, Cécile Delisle, remplaçant Thierry Gil (qui reste président de l'Association Charles Hermite.) Et bien d'autres nouvelles encore.

Calligraphie arabe à la bibliothèque Maurice-Genevoix

La bibliothèque publique Maurice Genevoix, 19 rue Tristan Tzara, qui a rouvert, accueillera durant tout le mois d'avril une exposition du calligraphe arabe Ghani Alani, formé à l'école de Bagdad. Le samedi 6 avril, celui-ci animera un atelier de calligraphie arabe en direction des adultes. Inscrivez-vous d'urgence : cela est indispensable. (01 46 07 35 05, Béatrice Duquesne, bibliothécaire.)

Simplon



Une halte-garderie passage Duhesme

Bonne nouvelle pour les familles du nord du quartier Simplon : le conseil d'arrondissement du 18^e a approuvé la décision de créer une halte-garderie de vingt places pour les petits enfants, 18-24 passage Duhesme. C'est la SAGI qui va être chargée de sa réalisation.

Un projet de licenciement à la ludothèque de la rue de Torcy fait des vagues

Le nouveau directeur de l'École normale sociale, 2 rue de Torcy, M. Schnatter, a annoncé en mars son projet de supprimer un emploi au centre social qui dépend de l'école, et donc de licencier pour motif économique une des trois animatrices de la ludothèque. Cette annonce a provoqué une vive émotion parmi les parents usagers. Une pétition de près de deux cents signatures demande au directeur de revenir sur ce projet.

Le directeur invoque les difficultés financières que connaît l'ENS, et qui sont réelles. Mais les parents demandent : n'y a-t-il pas d'autre solution ? La décision finale n'était pas connue à la fin de mars.

L'École normale sociale est un établissement de formation de travailleurs sociaux. Elle gère également le centre social Espace Torcy, aux

activités duquel participent de nombreux bénévoles, et qui comporte des actions de soutien scolaire, des cours d'alphabétisation, des permanences de conseils aux parents, etc., et une ludothèque où les enfants du quartier peuvent venir jouer.

La ludothèque est ouverte tous les jours, soit en liaison avec les écoles du quartier, soit, le mercredi et le samedi, sur inscription individuelle (le matin pour les petits jusqu'à 6 ans, accompagnés des parents, l'après-midi pour les 6-12 ans). Ils y trouvent quantité de jouets de toutes sortes, et peuvent même, moyennant une petite cotisation supplémentaire, en emporter à la maison.

La ludothèque connaît un grand succès : mille six cents visites d'enfants chaque mois. Les parents en sont enthousiastes, c'est aussi pour eux une occasion de se rencontrer et

d'échanger des idées sur leurs problèmes de parents. Mais le licenciement d'une des animatrices, la plus ancienne de surcroît, risque de mettre son fonctionnement en difficulté. Celle-ci, Dominique Rieth, travaille non seulement pour la ludothèque, mais aussi pour d'autres activités du centre social. Elle est donc soutenue également par les bénévoles qui animent les cours d'alphabétisation, et par des responsables associatifs, car elle joue un rôle important dans le quartier : elle assure le lien avec les associations et participe à beaucoup d'activités, telles que l'organisation des fêtes de quartier...

Un comité d'usagers et de bénévoles du centre social s'est créé (il n'en existait pas jusqu'à maintenant, c'était une lacune). La direction a accepté de le rencontrer régulièrement.

Les 1300 kilos de bouchons d'amour d'Olive 18

«Allez, on charge.» Il est 8 heures du matin, Denise Barile, responsable de l'association Olive 18, lance le top-départ pour le chargement des quelques 1 300 kilos de bouchons en plastique qui ont été récoltés depuis juin 2001.

«Les sacs de la Poste, c'est ce qu'il y a de plus solide», lance l'un des commerçants et riverains qui se sont mobilisés pour transbahuter dans une camionnette les 86 sacs pleins de bouchons de soda, d'eau minérale, de jus de fruit et de lait. Une fois chargée, la camionnette prendra la direction d'Aulnay-sous-Bois, où un centre de tri centralise les différentes récoltes.

L'association Olive 18 et les Commerçants de la Chapelle-rue Lolive ont répondu à l'appel lancé par l'humoriste Jean-Marie Bigard. L'opération bouchons d'amour vise à collecter les bouchons de bouteilles plastiques alimentaires afin de financer l'achat de fauteuils roulants pour handicapés et la construction d'un orphelinat à Madagascar.

Chaque tonne de bouchons rap-



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Olive 18 a réuni treize quintaux de bouchons...et ce n'est qu'un début.

porte 76,22 € (500 F) et un fauteuil coûte entre 2 286 € (15 000 F) et 4 421 € (29 000 F). Le Groupement d'intérêt économique (GIE) du marché a fourni deux présentoirs et les bouchons sont triés sur place.

«Je voudrais arriver à dix tonnes de bouchons», explique Denise Barile. Pour cela, Olive 18 lance un appel aux riverains : «Apportez vos bouchons au stand situé dans le marché de l'Olive.»

Une initiative du collectif d'habitants du 54 rue Philippe de Girard : des sorties pour les enfants

C'est une initiative intéressante qu'a lancée le collectif des locataires de la cité du 54, rue Philippe de Girard : organiser, dans le cadre de la cité, des activités destinées aux enfants et aux adolescents, de 7 à 14 ans.

«Il s'agit de soulager les parents, d'éviter que les enfants, désœuvrés, traînent dans les cours, et ainsi de pacifier les relations entre les parents de jeunes enfants et d'autres locataires qui parfois se plaignent du bruit et de la gêne causés par les jeunes», explique Mme Lemoine-Counil, ani-

matrice du collectif de locataires.

On leur propose donc, certains mercredis ainsi qu'en période de congés scolaires, diverses activités : déplacements à la patinoire, visites (exemple : l'exposition «la France en miniature»)... voire peut-être, quand il va faire beau, une journée à la mer.

Ça a débuté durant les petites vacances de février avec deux animations, ça va se poursuivre sur une plus grande échelle pendant les vacances de Pâques. L'initiative s'inscrit dans le dispositif «contrat de ville» et a reçu l'aide financière de la

mairie de Paris. Des animateurs de l'association GRAJAR y participent. Ils ont commencé par rencontrer les familles et les enfants pour savoir quelles activités étaient souhaitées, une information a été faite sur les panneaux d'affichage, plusieurs dizaines de parents ont inscrit leurs enfants, et des grands frères et grandes sœurs ont promis leur aide.

La cité compte neuf immeubles et 230 logements en tout. Cette initiative vient après plusieurs autres du collectif : repas dans les cours, fête d'Halloween, arbre de Noël...



Ouvrons l'œil ! Un rétinographe vient d'arriver dans le 18e...

«Ouvrez l'œil, fermez, ouvrez...» En un clin d'œil, c'est fait ! Dans le 18e arrondissement depuis le 1er février dernier, 9 rue Darwin, le rétinographe permet un dépistage rapide, gratuit, sur simple ordonnance, de la rétinopathie diabétique.

On sait, ou on ne sait pas, qu'aujourd'hui 40 % seulement des diabétiques (sur un million et demi en France) se font régulièrement examiner la rétine (examen appelé *fond d'œil*), alors que cette recommandation est vieille de plus de dix ans. Et on se dit que l'initiative (unique en France) d'un centre de *rétinographie* est plus que bienvenue et constitue une expérience majeure dans le dépistage et la prévention d'une maladie qui, faute d'être décelée à temps, rend le diabétique, n'ayons pas peur des mots, aveugle.

Cette initiative est issue d'un projet de recherche du *réseau de santé Paris nord* (voir encadré), en collaboration avec deux hôpitaux, le service de diabétologie du professeur Michel Marre à Bichat et le service d'ophtalmologie de Lariboisière.

Petit rappel nécessaire : ce dépistage concerne aussi bien le diabète de type 2 touchant les sujets d'âge mûr (à partir de 50 ans) et dont l'origine est souvent héréditaire, que le diabète de type 1 (sujets jeunes et insulino-dépendants).

Simple et rapide

Le local de la rue Darwin met à la disposition du sujet à risque (via son médecin généraliste ou son ophtalmologiste), dans un lieu facile

L'université Paris IV va hériter des locaux du lycée Championnet

Le lycée professionnel du 113 rue Championnet, spécialisé dans les métiers de la mécanique, va fermer définitivement ses portes cet été. Les formations qu'on y dispensait ont été transférées, sur deux années, dans deux autres lycées, Chennévières-Malézieux (12e) et Barrault (13e). L'opposition des enseignants à cette fermeture (voir *Le 18e du mois* mars 2001) n'a pas fait changer d'avis les autorités académiques.

Les locaux ainsi libérés seront mis, temporairement, à la disposition du centre universitaire Clignancourt, qui dépend de l'université Paris IV, et qui se trouve à l'étroit dans ses bâtiments actuels de la rue Francis-de-Croisset, près de la Porte de Clignancourt. Les locaux de l'ex-lycée Championnet accueilleront la bibliothèque du centre universitaire et des salles de cours. ■

d'accès, avec une procédure simple et rapide, une machine, le rétinographe, qui photographie la rétine sans besoin de dilater la pupille, envoie les clichés numériques par informatique au service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière, lequel retourne en un rien de temps un compte-rendu détaillé du résultat de l'interprétation au patient et à son médecin. Ce qui représente sans conteste un allègement par rapport à une procédure jusqu'alors jugée trop lourde, et un relais indispensable à la consultation ophtalmologique.

Un dépistage chaque année

Selon le docteur Aubert, secrétaire général du réseau de santé Paris nord, «une fois dépistée, la rétinopathie diabétique se soigne très bien ; le traitement au laser des lésions vasculaires, simple et peu coûteux, bénéficie d'un taux de réussite élevé.» Il insiste par ailleurs sur le fait que «rien ne permet de s'apercevoir qu'on est atteint de la maladie, car l'apparition du moindre symptôme signifie souvent qu'il est déjà très tard. Pourtant, un seul dépistage tous les ans suffit pour éviter le pire !»

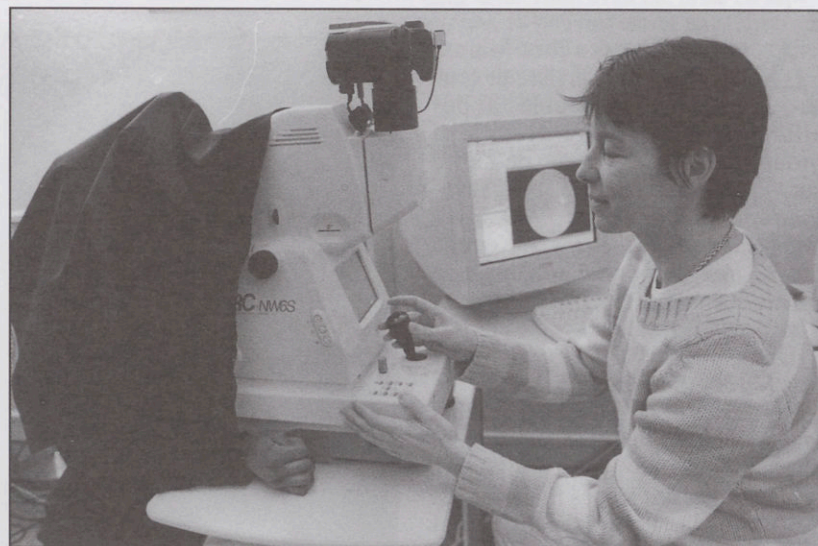
Après sept semaines d'ouverture discrète du local, Yolande Ndedi, orthoptiste et technicienne du rétinographe, fait le premier bilan : sur trente-six examens effectués, on relève quatre rétinopathies et huit pathologies diverses (dégénérescences maculaires liées au vieillissement, cataractes, etc.), soit douze patients envoyés chez l'ophtalmologiste pour suivi et traitement des affections décelées.

La question est maintenant de savoir si cette expérience va avoir une incidence sur les statistiques, et si les sujets à risques (diabétiques réticents, oublieux, mal informés ou pas raisonnables) se précipiteront chez un praticien pour obtenir une ordonnance de dépistage...

En attendant, une conférence de presse est prévue à l'hôpital Bichat le 14 mai prochain, suivie le surlendemain de l'inauguration officielle du site de la rue Darwin où seront conviées des personnalités du monde médical.

Christine Brethé

□ Site de dépistage de la rétinopathie diabétique, 9 rue Darwin 75018. (Métro Lamarck-Caulaincourt, bus 31, 60, 80). Tél. 01 42 51 60 46. Du mardi au samedi sur rendez-vous (horaires adaptés).



Le docteur Pascale Massin, qui travaille sur ce projet dès l'origine, prend à l'aide du rétinographe des photographies du *fond d'œil* d'une patiente (abritée sous une couverture noire).

Le réseau de santé Paris nord

Créé en 1990, le *réseau de santé Paris nord* est une association regroupant des professionnels de la santé qui œuvrent sur quatre arrondissements parisiens : le 9e, le 10e, le 18e et le 19e. À l'origine spécialisé dans la prise en charge des malades du sida, le réseau a développé et étendu son dispositif à d'autres pathologies. Il est constitué actuellement de cinq départements : sida, toxicomanie, diabète, alcoolisme, personnes âgées.

Véritable réseau de collaboration interprofessionnelle qui a fait ses preuves, son rôle principal est d'apporter une formation sur des sujets transversaux communs aux diverses professions médicales (médecins généralistes ou spécialistes, pharmaciens, infirmières, aide-ménagères...), permettant ainsi de mettre de l'huile dans les rouages du système de santé afin d'optimiser la prise en charge et le sui-

vi efficace des malades. Son but n'est pas de dispenser des soins, mais de créer une coordination des actions sanitaires et sociales autour d'une pathologie, en permettant les rencontres, les échanges, la formation, tout en constituant un gigantesque répertoire des ressources locales, à la disposition de tous, concernant chacun de ses départements.

Le second pôle d'activité concerne les projets de recherche sur des questions de santé courante, comme le dépistage de la rétinopathie diabétique qui démarre dans le 18e, qui a été soutenu par la Caisse nationale d'assurance-maladie, ou encore un projet, en cours de mise en place, axé sur la prévention des fractures du col du fémur des personnes âgées grâce à des coques de protection posées sur les hanches.

□ Siège de l'association : 36 rue de Turbigo 75003. Tél. 01 42 72 65 43.



DAL 18

Droit au Logement 18° regroupe des familles et des individus qui luttent pour un droit au logement décent.

DAL 18 a besoin de bénévoles. Si vous désirez rejoindre les familles mal-logées :

CONTACTEZ-NOUS à l'adresse suivante : DAL 18, 1 rue Marcadet ;
ou **PASSEZ** à cette même adresse le samedi de 10h30 à 13h ;
ou **LAISSEZ-NOUS UN MESSAGE** sur notre boîte électronique :
dal_dixhuit@club-internet.fr



Hôtel pour dames rue Eugène-Carrière

L'inscription "Société philanthropique fondée en 1780", sur un immeuble de la rue Eugène Carrière, a intrigué plus d'un habitant du quartier. C'est maintenant une résidence pour étudiantes, mais c'est aussi un lieu qui a une histoire...

Au carrefour des rues Marcadet, Eugène-Carrière et Carpeaux, l'immeuble a des allures de gros navire avec, à sa proue, une grande plaque de pierre sur laquelle on peut lire : *Société philanthropique fondée en 1780, foyer pour jeunes travailleuses*. À l'entrée du 37 rue Eugène-Carrière, une simple et énigmatique plaque : *Centre d'accueil Marjolin*.

Depuis 1998, Marie Guimard a pris les commandes du navire. Elle est directrice de ce qui est aujourd'hui une résidence pour étudiantes : cent chambres de 10 m² en moyenne, occupées par des jeunes filles venues de toute la France mais aussi d'Angleterre, du Brésil ou d'Argentine. «Généralement aux ressources modestes, précise la directrice, des jeunes travailleuses, des BTS, des filles en contrat d'apprentissage, des élèves-infirmières.» L'endroit fleurit bon l'étude dès l'entrée, car le petit hall ouvre directement sur une bibliothèque et des grandes tables de travail. Il n'est pas dénué de charme non plus à cause des boiseries, des plantes, du calme et même d'un je ne sais quoi désuet, l'esprit du lieu.

Les sept philanthropes

«Hélas, raconte Marie Guimard, lors de la rénovation de l'immeuble en 1997, toutes les archives ont disparu... Dispersées avec le mobilier et sans doute jetées.» Seul témoin vivace du passé, la Société philanthropique qui, elle, existe toujours et a son siège rue de Bellechasse. Son président, Guillaume de Montferrant, son administrateur, l'amiral Raguet, et son directeur général, l'amiral Charles Peyredieu du Charlat, sont les descendants spirituels des sept philanthropes qui, en 1785, «se déclarent animés par le goût de la bienfaisance et s'occupent à secourir par le concours de leur fortune ou de leurs lumières la vertu indigente et souffrante». Les philanthropes d'alors sont des aristos : administrateur du Trésor royal, "mestre de camp" ou "historiographe des ordres du roi". Ils s'appellent Savalette de Langes, Le Camus de Pont Carré, Blin de Simmore. Du beau linge, qui offre la présidence d'honneur de la Société au roi en personne, Louis XVI.

Au fil du temps et des legs, la Société philanthropique ouvre asiles de nuit, dispensaires pour enfants et adultes, asile maternel, et les "fourneaux", sorte d'ancêtres de nos Restos du cœur.

En 1895, la Société voit plus grand et, après avoir secouru «la vertu indigente et souffrante», décide de



Le hall d'entrée ouvre directement sur une bibliothèque, lieu de travail tranquille...

s'occuper de la vertu tout court. Grâce au legs de 50 000 F d'un certain docteur Marjolin, elle acquiert un terrain, rue des

Grandes-Carrières (ancien nom de la rue Eugène-Carrière), et cinq ans plus tard, le 8 janvier 1901, y inaugure un "hôtel pour dames et jeunes filles seules". Cinquante lits pour "ouvrières honnêtes" venues de province. Elles sont vendeuses, employées de bureau, de maison, brodeuses, ouvrières d'usine, elles ne connaissent rien aux turpitudes de la capitale, ne parviennent pas à se loger et risquent donc "le pire".

Les cahiers des gardiennes

Il ne reste, là non plus, rien, pas de photo, aucun registre de cette période. Quelques bribes, quelques rumeurs. Marie Guimard a fouiné, interrogé et tâché de remonter le temps à travers notamment les quelques registres qu'elle a découverts : «Dans les années 1930, raconte des institutrices ont occupé des chambres et ont même, au fur à mesure, totalement investi l'immeuble. Certaines y sont décédées.»

Marie Guimard a aussi déniché quatre cahiers d'écolier. Ce sont les "cahiers du soir", et ils datent des années 1971, 72, 75, 76. Des registres tenus par les gardiennes d'entrée et probablement scrupuleusement épluchés au matin par "la gouvernante principale", la maîtresse des lieux d'alors. On y a noté de menus faits et gestes : un prêt d'escabeau, une valise déposée, une clef prêtée ou rendue. Mais parfois, le quotidien

peut y prendre des allures un brin surréalistes. Ainsi, le 30 décembre 72 : «On a volé un tricot blanc qui trem-pait dans le lavabo et qui appartient au 89. Elle demande aussi à descendre parce qu'elle a quelque chose au cœur.»

Commentaires rageurs

On y note surtout les allées et venues des demoiselles. La preuve, et les commentaires sont rageurs, qu'elles faisaient l'objet d'une surveillance sourcilieuse. Le 4 juin 72 par exemple : «Mlle F. est partie travailler à minuit dix. Drôle d'heure !»

En ces années 70, une joyeuse bande d'Antillaises donne du fil à retordre à une certaine Mlle Grabon qui parsème les cahiers de son stylo rouge. Le 24 mars 1971 : «B., L., D., etc., étaient hier soir avec une ban-

de de noirs au parloir. Ils ont bu du champagne, fait des saletés partout et il a fallu que je me fâche durement pour les faire partir à 10 h. Le bruit dépassait tout ce que j'ai pu entendre jusqu'ici. Il y avait une bouteille de champagne à côté des poubelles.» Le 10 juillet 72, Mlle Grabon note encore : «Mlle G. se tenait aussi mal que possible avec un jeune homme devant la porte d'entrée à 21 heures.» Enfin, toujours en juillet : «Mlle P. est rentrée à 23 h après avoir crié dans la rue, être passée de bras en bras. Elle m'a dit : "C'est mon fiancé". Je lui ai demandé combien elle en avait.»

Hélas, parfois Mlle Grabon reste impuissante devant les agissements des pensionnaires : «Mlle A. est sortie à 23 h 5, j'ai attendu jusqu'à minuit 30. Elle n'est pas rentrée. J'avais pensé téléphoner au commissariat de Police, mais comme elle a eu largement le temps de prendre le métro, elle a pu aller n'importe où dans Paris.»

Aujourd'hui les jeunes étudiantes du centre d'accueil Marjolin ont un passe, et vont et viennent comme bon leur semble. Mais les visites masculines restent scrupuleusement cantonnées au rez-de-chaussée, dans la salle de la bibliothèque. «Pour des raisons de sécurité, précise la directrice, car nous n'avons pas de personnel pour surveiller.» Apparemment, personne ne s'en plaint, il paraît qu'on téléphone même de Thaïlande pour réserver. Il faut dire qu'outre les chambres, on peut laver son linge dans la buanderie au sous-sol, faire la cuisine au réfectoire, etc... Le tout pour un loyer de 1 800 F (275 €) par mois. Un montant somme toute philanthropique, non ?

Édith Canestrier



PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net



L'atelier photo de l'école Labori : quatre ans de travail et une expo extraordinaire

On peut faire des tas de choses étonnantes avec la photographie. C'est ce qu'a découvert un groupe d'élèves de l'école Fernand-Labori, qui présentent leurs travaux jusqu'à fin mai.

Des empreintes de mains ou de visages déformées jusqu'à la "monstruosité", des silhouettes en négatif, des traces, des objets familiers méconnaissables, mais aussi de superbes photos d'enfants : l'école Fernand-Labori (quartier de la Porte Montmartre) est transformée, jusqu'à fin mai, en galerie d'art avec une exposition extraordinaire de photos.

Accessible à tous aux heures d'ouverture de l'école (il suffit de pousser la porte), cette expo est belle – et cela pourrait suffire. Elle est également émouvante et passionnante, car il s'agit du bilan de quatre ans de travail mené en atelier de pratique artistique entre un professionnel, Stéphane Dabrowski, et les enfants de la CLIS (classe d'intégration scolaire).

Jumelé à un atelier d'écriture

La CLIS accueille, à effectifs très réduits, cinq à sept élèves, des enfants de 7 à 12 ans ayant rencontré, dans leur parcours, des difficultés affectives, relationnelles ou psychologiques, présentant parfois des troubles du comportement, et qui passent là de quelques mois à quelques années avant de réintégrer un cursus "normal".

Photographe au département pédagogique de la Cinémathèque, habitué au travail avec enfants ou ados en difficulté, Stéphane anime un atelier de photo depuis 1998 : des séances de deux à trois heures hebdomadaires, de février à juin, apprenant aux enfants à découvrir l'image, celle de soi, celle des autres, celle de soi vue par les autres, l'image réelle et l'image imaginaire... leur apprenant aussi à se connaître et s'apprécier et, bien sûr, à faire de la photo, à appréhender toutes ses techniques depuis le cadrage, l'éclairage, la prise de vue, jusqu'au tirage.

Un atelier d'écriture permet de formaliser le sensible. «C'est parfois violent ou même douloureux pour certains dont l'écrit n'est pas la culture. On corrige l'orthographe si besoin est, mais on garde la syntaxe, même étrange, car elle a du sens», précise Stéphane.

Image de soi, image de l'autre

L'atelier continue cette année, il reçoit même en 2002 une double subvention du rectorat et de la mairie du 18e, mais Stéphane a consi-

déré qu'il était temps de faire une expo-bilan. «Après ces quatre ans, il va y avoir renouvellement de mes petits élèves, les plus anciens, ceux de 1998, partant inéluctablement vers le collège. De plus, cette année, nous nous lançons dans le numérique et l'image de synthèse. Alors, laissons une trace de notre travail », dit-il.

une boîte hermétiquement fermée sauf un petit trou pour faire passer la lumière, du papier sensible, un long temps de pose, et apparaît l'image renversée. On peut réaliser des gros plans, jouer sur les grands angles, les panoramiques, le flou, le déformé. C'est beau. Il y a même des images réalisées, au square d'en face, au sténopé géant, une grande



Entre autres réalisations, on peut voir ces silhouettes géantes des écoliers en négatifs, réalisées par eux-mêmes en impressionnant un papier photographique.

Photo Stéphane Dabrowski. Atelier photographique CLIS-Labori

Chaque année, le thème est différent, tout en gardant une cohérence. 1998 : *image de soi, image de l'autre*. 1999 : *l'intime et l'imaginaire*. 2000 : *la mémoire*. 2001 : *soi et le monde*. En 2002 ce sera : *se représenter le monde*. L'exposition retrace le travail des quatre premières années.

Miroirs et caches

Ça commence par les empreintes, réalisées en se plaquant sur la figure du papier photo-sensible. Cela donne des sortes de masques déformés, monstrueux, mais c'est volontaire : «étant considérés comme les "monstres" de l'école, ils s'approprient cette image et la détournent, c'est salutaire», souligne Stéphane Dabrowski. Cela continue avec d'autres photogrammes, avec les silhouettes de Jérémie, Lou, Iggy, Sarah, Yannis, Badr, Stéphanie ou Dianaba, grandeur nature, blanches sur fond noir.

Il y a également des clichés pris au "sténopé", cet engin si simple et si magique qu'on fabrique soi-même :

boîte où l'on rentre en entier pour "mater" le monde à l'envers.

L'expo offre aussi des photos-photos, réalisées avec des appareils traditionnels.

Des séries de clichés jouent avec l'image de l'enfant vue à travers un miroir et d'autres utilisent un cadre (un cache) mettant en valeur ou occultant un œil, une oreille, un nombril, une main, un biceps innocent et fragile fièrement exhibé. Enfin, merveille des merveilles, on admire des portraits réalisés à la "chambre" comme chez des professionnels (les enfants ont travaillé deux par deux, chacun photographiant l'autre).

Les photos réalisées pendant ces quatre ans ne sont pas toutes exposées, faute de place. Il a fallu faire des choix, plus ou moins bien vécus. Cependant, tous les enfants possèdent toutes leurs photos.

C'est systématique : à chaque cliché, plusieurs tirages, dont l'un pour garder bien à soi. «C'est la première loi du respect», déclare le photographe.

Marie-Pierre Larrivé

Crédits votés pour le square Ginette-Neveu

Le réaménagement du square Ginette-Neveu, à la Porte de Clignancourt, dont la décision avait été prise en septembre, va pouvoir entrer en réalisation : les crédits sont maintenant votés. Le square sera légèrement agrandi et "revégétalisé". On délimitera deux zones distinctes pour les enfants, une pour les petits, une pour les adolescents, ainsi qu'une petite surface de "jardin pédagogique". Le tout sera entouré d'une clôture.

Rappelons que la circulation rue Ginette-Neveu (la petite rue qui entoure le square) a été modifiée : inversion du sens unique entre l'avenue de la Porte-de-Clignancourt et la rue Francis-de-Croisset. Cette mesure complète les sens uniques déjà adoptés pour les rues Francis-de-Croisset et Jean-Cocteau, sur lesquelles une piste cyclable sera aménagée.

Des écoliers plantent un arbre dans le square Binet

A l'occasion de la Fête de l'arbre, dont la première édition se tenait cette année à Paris du 12 au 17 mars, les élèves de trois classes (maternelle et primaire) de l'école Binet ont planté un hêtre dans le square René Binet. Annick Lepetit, maire du 18e, était là, et a participé à la plantation.

Les élèves de grande section de maternelle avaient apporté le très beau "livre des feuilles" qu'ils avaient fabriqué en classe, cette plantation s'inscrivant dans un travail pédagogique sur la nature. Les petits étaient très intéressés, et s'impliquaient fortement dans le maniement d'une pelle de deux fois leur taille, aidés dans cette tâche par la maire. Mais beaucoup de grands restaient assis un peu à l'écart sur un banc. Ainsi un petit brun qui expliquait que ce n'était "pas trop [s]on truc". Lui, il préfère le foot !

Deux stages de vacances au centre Binet

Deux stages pour les vacances de Pâques, au centre d'animation René-Binet :

• **Enfants bâtisseurs** : Découverte de l'architecture de l'Afrique de l'Ouest, construction d'un village en terre, réalisation d'un carnet de bord ; cet atelier se clôturera par une fête malienne avec conteurs, jeux et exposition des travaux des enfants et photos des actions menées par l'association *Afrique sans frontière, bâtir et développer*. (7-12 ans, 15-19 avril et 22-26 avril. Cinq demi-journées, 35 €.)

• **Hip hop (adultes et jeunes)** : Les 15, 16, 17 et 18 avril, un stage de danse hip hop avec Aminata et un DJ est proposé. Adultes et jeunes à partir de 13 ans. 23 € le stage.

□ Renseignements et inscriptions : Centre d'animation René-Binet, 66 rue René-Binet. 01 42 55 69 74.

Le général Boulanger entre l'or des royalistes et les voix des quartiers ouvriers

Cet article est le troisième et dernier d'une série commencée dans notre numéro de février 2002, et qui raconte comment, entre 1885 et 1889, dans un climat de scandales politiques, le général Boulanger (élu à Montmartre en 1889) a failli renverser la IIIe République, et comment deux hommes politiques du 18e, Clémenceau et Jules Joffrin, se sont opposés à lui.

Novembre 1887. Les journaux font leurs gros titres sur le scandale du trafic des décorations par le gendre du président de la République. On se les arrache. *Le Petit Journal* dépasse le million d'exemplaires, c'est la première fois qu'un quotidien en France atteint un tel chiffre¹. Les manifestations grondent dans les rues de Paris, et jusque sous les murs de l'Élysée. La démission du président Jules Grévy paraît inévitable.

Les manifestants les plus nombreux et les plus acharnés viennent des arrondissements populaires, 18e, 19e, 13e, encadrés par les comités boulangistes qui se sont mis en place dans les quartiers. On crie des slogans hostiles au président et aux politiciens en général, on chante des chansons à la gloire du général Boulanger : «*Il reviendra et chacun le suivra / Pour cortège il aura la France entière.*» Plusieurs journaux attisent cette campagne : *L'Intransigeant*, du polémiste d'extrême-gauche Rochefort, *La Presse*, du député Laguerre, *La Lanterne*, *L'Action*, *La France*...

Les deux années qui viennent verront la montée formidable, puis la chute, du mouvement boulangiste. Nous allons en suivre l'histoire à travers quatre personnages de premier plan qui, tous quatre, ont joué un rôle dans le 18e : Boulanger lui-même, Clémenceau, Charles Laisant, Jules Joffrin.

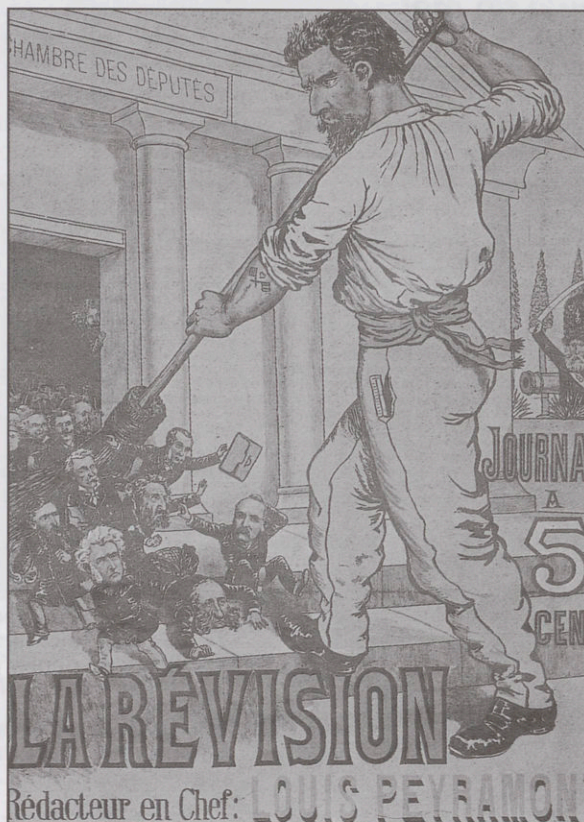
Quatre personnages de premier plan

Georges Boulanger a 50 ans. Ce général de belle prestance, ce coureur de jupons, a une étonnante capacité à séduire à gauche comme à droite. Derrière lui, se pressent pêle-mêle les ultrapatriotes de Déroulède, des révolutionnaires blanquistes, des politiciens radicaux de gauche, des gens de droite aspirant à un pouvoir fort.

Les boulangistes font campagne sur des thèmes simples : préparer la revanche contre l'Allemagne, chasser la corruption. Ils se décrivent comme «*le parti des honnêtes gens*» et les défenseurs des pauvres. Mettant à profit la flambée d'antiparlementarisme qui secoue le pays, ils demandent la démission du président de la République, la dissolution de la Chambre des députés, la révision de la Constitution.

Georges Clémenceau, 46 ans, est le leader le plus en vue de la fraction de gauche des radicaux. Depuis 1870, il a constamment été réélu dans le 18e dont il était en quelque sorte le «*patron*» politique. Toutefois, depuis 1885, il s'est éloigné de cet arrondissement : la loi permettait à cette époque de se présenter aux élections dans plusieurs endroits en même temps, et Clémenceau, en 1885, s'est trouvé élu à la fois à Paris et dans le Var. Il devait choisir – et il a choisi le Var. Mais il a gardé dans le 18e de nombreuses relations, qu'il mettra à profit durant la crise boulangiste.

Après avoir été en quelque sorte le parrain politique du général Boulanger, il s'inquiète maintenant de sa popularité et de ses manœuvres, dans



Dessin paru dans un journal boulangiste. Le général Boulanger, habillé en ouvrier, balaie les politiciens, au premier rang desquels on reconnaît Floquet, Jules Ferry et Clémenceau.

lesquelles il voit une menace contre la République.

Charles Laisant, 46 ans aussi, est un ami de Clémenceau, qu'il a connu au lycée de Nantes où ils étaient tous deux élèves. (Ils y ont peut-être connu aussi Georges Boulanger, qui a fait ses études dans le même lycée.) Polytechnicien, mathématicien de haut niveau, Charles Laisant a décidé de se consacrer à la politique. Député radical de Loire-Atlantique, il a milité pour l'amnistie des communards, la liberté d'association, la séparation de l'Église et de l'État. Mais dans la Chambre des députés élue en 1885, les radicaux, qui représentent la gauche, sont amenés à faire des compromis avec les républicains de droite, ceux qu'on appelle les opportunistes. Or Laisant est un intransigeant. Par haine des compromis, il se rallie à Boulanger.

En 1889, il sera élu député du 18e sous l'étiquette boulangiste, dans le quartier des Grandes Carrières.

Jules Joffrin, lui, a quitté l'école à l'âge de 12 ans pour travailler. Il a 41 ans. Ouvrier mécanicien, il a fondé en 1868 un des premiers syndicats français – à une époque où les syndicats étaient interdits. Habitant du 18e, il a participé à l'insurrection de la Commune, puis s'est exilé à Londres pour échapper à la condamnation à mort. Rentré à Paris après l'amnistie, il est devenu en 1882, dans le 18e, le premier socialiste élu au conseil municipal de Paris. Cette charge n'étant pas rémunérée, il a continué à travailler comme ouvrier, en même temps qu'il militait. En 1887, il est l'un des deux

principaux dirigeants de la *Fédération des travailleurs socialistes de France* (FTSF).

Contrairement à certains autres socialistes qui attendent tout de la révolution, les militants de la FTSF refusent le «*tout ou rien*». On les a surnommés les «*possibilistes*». Ils font de la défense du régime républicain une priorité. Cela les conduit à s'opposer à Boulanger.

Les autres partis socialistes, au contraire, ont une attitude d'expectative, se demandant si le mouvement de contestation sociale porté par les boulangistes ne pourrait pas être canalisé dans un sens révolutionnaire. Et même, certains socialistes du parti «*blanquiste*» se sont rangés derrière Boulanger.

Rendez-vous à minuit dans un fiacre

Novembre 1887. Les conciliabules politiques se multiplient. Dans la nuit du 27 au 28, dans les locaux du Grand-Orient de France, rue Cadet, Clémenceau rencontre une vingtaine d'autres députés pour discuter de la démission du président Grévy, qu'ils réclament tous, de sa succession, et du gouvernement. Il y a là Charles Floquet, président de la Chambre des députés. Et aussi trois amis proches de Clémenceau, radicaux de gauche comme lui, mais qui vont bientôt se retrouver dans l'état-major politique de Boulanger : Laguerre, Laisant, Naquet.

À minuit, Clémenceau s'en va : il a rendez-vous avec Boulanger, revenu discrètement de Clermont-Ferrand, qui l'attend dans un fiacre. Les deux hommes vont souper dans un cabinet particulier d'un restaurant de la place de la Madeleine, où ils sont rejoints par deux des principaux partisans de Boulanger : le journaliste Rochefort, et Déroulède, leader de la *Ligue des patriotes*. La discussion entre eux se passe mal.

La nuit suivante, nouveau conciliabule, chez le député Laguerre. Il y a là, entre autres, Clémenceau, Laisant et Naquet. Laguerre propose à Clémenceau de l'appuyer pour le poste de chef du gouvernement, mais à condition qu'il prenne Boulanger comme ministre. Clémenceau refuse.

Le général Boulanger est là aussi, mais semble se désintéresser du débat. Il tente de flirter avec la jeune Mme Laguerre². Il part avant la fin de la discussion. Les autres convives ignorent que c'est pour aller rencontrer, en grand mystère, des chefs du parti royaliste, qui vont lui promettre leur soutien financier. Mais cet accord restera secret : c'est seulement en 1891, après la mort du général, qu'un de ses collaborateurs vendra la mèche.

Candidat à toutes les élections partielles

Le 2 décembre 1887, Jules Grévy démissionne de la présidence de la République. Pour lui succéder, députés et sénateurs élisent Sadi Carnot, un modéré sans envergure, mais qui est le petit-fils d'un héros national, le grand Lazare Carnot. C'est en raison de son insignifiance que Clémenceau, habile manœuvrier, s'est employé à le faire élire, afin d'éviter de soulever les passions. Effectivement, les supporters de Boulan-

1. Deux quotidiens seulement dépasseront ce chiffre par la suite : *Le Petit Parisien* entre les deux guerres mondiales, et *France-soir* au début des années 1960.

2. Cette jeune Mme Laguerre est l'actrice Marguerite Durand, qui plus tard, devenue journaliste, sera une des grandes figures du féminisme.

ger, qui étaient prêts, disait-on, à prendre l'Élysée d'assaut, restent chez eux.

Le général Boulanger n'a plus rien d'autre à faire que rentrer à Clermont-Ferrand où il commande la région militaire. En réalité, il s'y occupe surtout de politique. En décembre, janvier et février, il se porte candidat à toutes les élections partielles de député qui ont lieu à travers la France. Il remporte des succès... et est à chaque fois invalidé, car les militaires en activité sont inéligibles. Mais en mars, le gouvernement le met à la retraite. Il se fait alors élire successivement en Dordogne (circonscription rurale, où il bénéficie des voix de droite) et dans le Nord (où il recueille les voix ouvrières). Le voilà député.

«Pion mal élevé»

À la tribune, il réclame la dissolution et la révision de la Constitution. Un jour de juillet, il traite Charles Floquet, devenu entre temps chef du gouvernement, de «pion mal élevé». Floquet l'accuse d'être passé «des sacristies aux antichambres des princes». Alors Boulanger le provoque en duel, à l'épée. Tout le monde s'attend à voir le fringant général ne faire qu'une bouchée du sexagénaire à cheveux blancs qu'est Floquet. Surprise : Floquet l'emporte, blessant son adversaire à l'épaule. Le lendemain, à la revue du 14 juillet, Floquet est applaudi par la foule !

Vexé, Boulanger démissionne. Pour reconquérir sa popularité, il se présente à nouveau à des élections partielles : fin août, il est réélu triomphalement, à la fois en Charente-maritime, dans la Somme et dans le Nord.

L'alliance de Clémenceau et Joffrin

Cependant Clémenceau ne reste pas inactif. Dans le 18e, il a pris contact avec Jules Joffrin. Le 23 mai 1888, une réunion est organisée, toujours au Grand-Orient rue Cadet. La convocation porte trois signatures : Clémenceau, Joffrin, et Arthur Ranc, un républicain modéré. Quatre cents participants y décident la création d'une *Société des droits de l'homme*, dirigée contre Boulanger³.

Le 26 mai, Joffrin organise dans le 18e, rue de Clignancourt, le premier meeting de cette *Société*. Plus de mille personnes sont là. Mais, avant même le début des discours, Joffrin reconnaît dans la salle des partisans de Boulanger venus en force : des gros bras de la *Ligue des patriotes*, et aussi, quelle amertume, des camarades socialistes passés à l'adversaire. Il a raison de s'inquiéter : la tribune est prise d'assaut, Joffrin ne peut même pas prendre la parole.

De toute façon, l'accord conclu entre Clémenceau et Joffrin va être l'objet de critiques extrêmement vives dans les rangs des socialistes, majoritairement opposés à toute alliance avec les partis «bourgeois».

D'autant plus que, en cette année 1888, la misère croissante des familles ouvrières entraîne une vague de grèves. Fin juillet, sur un chantier du chemin de fer dans le 18e, une bagarre éclate, des terrassiers grévistes s'emparent des outils des non-grévistes et vont les jeter dans le canal. L'affaire fait du bruit. Les menuisiers, les maçons, les garçons coiffeurs, les garçons de café, les veloutiers d'Amiens, les filateurs de Lille, les mineurs de Saint-Étienne sont eux aussi en grève. Le gouvernement Floquet, que Clémenceau soutient, envoie la police, et celle-ci se heurte violemment aux grévistes – que les boulangistes soutiennent tout comme les socialistes.

Dans ces conditions, la *Société des droits de l'homme* de Clémenceau, Joffrin et Arthur Ranc cesse bientôt d'exister.

Mais Jules Joffrin ne renonce pas à combattre

3. Ne pas confondre avec la Ligue des droits de l'homme, qui naîtra dix ans plus tard, pendant l'affaire Dreyfus.

Boulanger. Le 15 janvier 1889, rue Richomme dans le 18e, il réunit les représentants parisiens de son parti, qui se déclarent «prêts à tout pour défendre la République» et qui décident la création de comités antiboulangistes dans chaque arrondissement.

C'est qu'en ce mois de janvier 1889, le général Boulanger tente un nouveau coup d'éclat : il s'est porté candidat à une élection partielle à Paris provoquée par le décès d'un député. À cette époque, le mode de scrutin départemental est en vigueur. Ce sont donc tous les électeurs du département de la Seine, environ un demi-million de personnes, qui seront appelés à voter pour ou contre Boulanger, et cela aura forcément un retentissement national.

Les «républicains», de droite comme de gauche, lui opposent un candidat commun, nommé Jacques, qui reçoit également l'appui du parti de Joffrin. Les deux autres partis socialistes se sont mis d'accord sur un «blanquiste», Boulé, secrétaire du syndicat des terrassiers, meneur de la grève. Les royalistes ne présentent personne.

C'est un triomphe pour Boulanger : il obtient 255 236 voix, Jacques 162 875, et Boulé 17 039. Dans les quartiers de droite, Boulanger, soutenu

Des rues dans le 18e

Une dizaine de personnages cités dans les trois articles de cette série sur le boulangisme, ont des rues, des places ou des squares à leur nom dans le 18e : Jules Joffrin, Jean-Baptiste Clément, Simon Dereure, Aimé Lavy, Arthur Ranc, Gustave Rouanet, Marcel Sembat, Jules Jouy, Aristide Bruant, le cardinal Guibert... Georges Clémenceau, lui, a une place dans le 8e, et Charles Floquet une avenue dans le 7e.

en sous-main par les royalistes, est majoritaire. Mais c'est dans les quartiers populaires que son succès est le plus net : 65 % à Saint-Denis, 60 % dans le 19e, 59 % dans le 13e – et 57 % dans le 18e, ce qui, dans quelques mois, conduira le «brav' général» à se présenter lui-même à Montmartre et Clignancourt.

Les boulangistes se répandent dans les rues en criant : «Dissolution !», «Boulanger président !» Déroulède presse le général de prendre la tête des manifestants et de s'emparer de force de l'Élysée : l'armée n'osera pas s'y opposer. Mais, à l'étonnement de tous, Boulanger refuse.

Pourquoi ? D'abord par tactique : des élections générales doivent avoir lieu dans huit mois, Boulanger est persuadé que son parti y obtiendra la majorité, il ne veut pas prendre le risque d'un coup d'État. Peut-être reste-t-il, au fond, attaché à la légalité républicaine. Ses adversaires l'ont beaucoup comparé à Napoléon III ; or Boulanger n'aimait pas Napoléon III.

Il y a aussi une raison plus personnelle : le général Boulanger, ce Don Juan, est tombé amoureux. Il est devenu l'amant de la douce Mme de Bonnemains, qui a sur lui une influence modératrice.

Les 3 millions de la duchesse d'Uzès

Les campagnes boulangistes coûtent cher. D'où vient l'argent ? Quelques amis riches du général ont mis la main au portefeuille, espérant en retirer plus tard les dividendes. La vente des innombrables gadgets à son effigie, cartes postales, images d'Épinal, feuillets de chansons, insignes, assiettes, etc., rapporte des sommes importantes. Mais l'essentiel vient, en secret, des rangs royalistes : en tout, plus de 5 millions de francs en deux ans. La duchesse d'Uzès, une des plus grosses fortunes de France, a succombé au charme du général et lui a offert la somme énorme de 3 millions. Cet argent étant épuisé après



Jules Joffrin va être la cible des journaux boulangistes, qui tenteront de le ridiculiser notamment parce que, ayant quitté l'école à 12 ans, il fait des fautes d'orthographe... (Dessin paru dans *Le Pili* du 1er décembre 1889.)

quelques mois, le baron de Hirsch fournira 1,3 million.

Le parti de Jules Joffrin critiqué pour s'être allié aux partis «bourgeois»...

En échange, Boulanger s'est plus ou moins engagé à restaurer le trône s'il vient au pouvoir. Mais comment tiendrait-il cette promesse, alors que ses principaux partisans viennent du camp républicain, certains même des rangs révolutionnaires ?

Ce n'est pas la seule contradiction des boulangistes. Leur principale revendication, *révision de la Constitution*, est mise en forme par Alfred Naquet, dont les propositions préfigurent un peu celles que De Gaulle mettra en avant soixante ans plus tard : encadrement strict du fonctionnement des assemblées parlementaires pour mettre fin à l'instabilité ministérielle, hostilité aux manœuvres des partis, élection du président au suffrage universel, recours au référendum, réforme du capitalisme par un système d'intéressement des salariés, etc. Mais Naquet n'envisage pas un seul moment de sortir du système républicain, alors que d'autres, comme Déroulède, préconisent un pouvoir personnel. Quant à Boulanger, il ne se prononce pas, utilisant le thème de la *révision* comme moyen d'agitation politique, sans contenu précis.

Autre contradiction : bon nombre de boulan-

(Suite page 20)



Avant même d'être inculpé, le général Boulanger, craignant une arrestation, s'est enfui en Belgique. Il ne reviendra jamais en France, pas même pour l'élection à Montmartre où il est candidat.

Le mouvement boulangiste ne s'en relèvera pas.

Le 30 septembre 1891, il se tue sur la tombe de sa maîtresse à Bruxelles.

(Dessin paru dans L'Illustration.)

gistes sont antisémites⁴, tels Déroulède, Rochefort, ou le jeune écrivain Maurice Barrès, un des plus actifs partisans du général. Mais Boulanger ne l'est pas. Et Naquet, lui, est juif...

À la longue, ces contradictions ne peuvent plus être masquées.

Un dossier à peu près vide

Après le vote parisien de janvier 1889, les partis républicains décident d'en finir. Pour la prochaine élection générale des députés, qui doit avoir lieu en septembre, on rétablit le scrutin par circonscription, défavorable aux boulangistes, qui ne disposent pas encore d'une implantation locale suffisante. On supprime la possibilité de se présenter dans plusieurs endroits en même temps. Le gouvernement Floquet est remplacé par un autre, plus énergique, qui prononce la dissolution de la *Ligue des patriotes* de Déroulède, et qui fait voter la levée d'immunité parlementaire de Déroulède, Naquet, Laisant, Laguerre.

Craignant d'être arrêté, Boulanger s'enfuit le 1er avril en Belgique. Il ne reviendra plus jamais en France. Inculpé de complot contre la sûreté de l'État, il est condamné le 4 août, par contumace, à la déportation à vie et à la déchéance des droits civiques, sur un dossier judiciaire fabriqué à la hâte par le gouvernement et quasiment vide.

Sa fuite à l'étranger a eu un effet désastreux. Celui qu'on appelait naguère "le général Revanche" est baptisé par les chansonniers "le général La Frousse". Sa condamnation ne suscite aucun mouvement populaire.

C'est dans ce climat que se déroulent les élections générales des 22 septembre et 6 octobre 1889. Boulanger se présente dans le 18^e, à Clignancourt-Montmartre, où bien entendu il ne mettra pas les pieds. Il n'a en face de lui qu'un seul adversaire : Jules Joffrin. Le général Boulanger l'emporte dès le premier tour, avec 7 811 voix contre 5 500 à Joffrin. Mais comme, depuis sa condamnation, Boulanger est inéligible, c'est Jules Joffrin qui sera proclamé vainqueur !

Dans les deux autres circonscriptions du 18^e, deux boulangistes sont élus au deuxième tour : Charles Laisant aux Grandes Carrières, et Saint-Martin dans la circonscription Chapelle-Goutte d'Or. Sur Paris, les boulangistes obtiennent treize élus, ce qui est un succès. Mais en province, ils enregistrent un échec cuisant : quarante-quatre sièges seulement sur toute la France.

Le boulangisme ne s'en relèvera pas.

Jules Joffrin, le mal élu, va devenir la tête de

Turc des boulangistes et des royalistes. Il lui est pratiquement impossible, à la Chambre, de prendre la parole sans se faire huer. Les journaux boulangistes le tournent en ridicule. Mais cela ne dure que quelques mois, car, atteint d'un cancer des lèvres qui le fait horriblement souffrir, il meurt le 15 septembre 1890.

À l'élection partielle organisée à Montmartre pour sa succession, son ami Aimé Lavy, directeur d'école, conseiller municipal socialiste de la Goutte d'Or, l'emporte largement. Et aux élections de 1893, trois socialistes gagneront les trois sièges du 18^e : Aimé Lavy à Chapelle-Goutte d'Or, Gustave Rouanet à Clignancourt-Montmartre, Marcel Sembat aux Grandes Carrières.

Malgré quelques sursauts, le boulangisme va disparaître. Boulanger lui-même se suicide le 30 septembre 1891 à Bruxelles, d'un coup de pistolet, sur la tombe de Marguerite de Bonnemains, sa maîtresse, morte d'une pleurésie.

Une partie des élus boulangistes se retrouvera à gauche. Ce sera le cas de Naquet, Laisant, Saint-Martin, qui jusqu'en 1893, à la Chambre des députés, voteront presque toujours comme les socialistes – sans cependant se réconcilier avec eux.

En 1893, Laisant abandonnera la politique et retournera aux mathématiques. Il sera l'auteur de plusieurs ouvrages de haut niveau, *Applications mécaniques du calcul des quaternions*, *Nouveau mode de transformation des courbes et des surfaces*, etc.

Saint-Martin tentera de se faire réélire dans le Vaucluse, dont il avait déjà été le député du temps où il était radical. Mais il sera battu. Il sera directeur de l'École des Beaux-Arts d'Avignon. Il devra attendre 1906 pour redevenir député, radical à nouveau.

Une autre fraction des boulangistes évoluera vers l'extrême-droite. On trouvera beaucoup d'entre eux, tels Rochefort et Déroulède, en tête des bataillons antisémites pendant l'affaire Dreyfus. Déroulède tentera même, en 1898, un coup d'État qui échouera piteusement.

Noël Monier

4. L'antisémitisme à cette époque se répand dans la société française. Édouard Drumont a publié en 1886 *La France juive*, qui se vendra à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Il a fondé la Ligue antisémitique, dont les bureaux sont situés d'abord rue Lepic, et dont se réclament plusieurs candidats aux élections de 1889, notamment le dessinateur Willette (voir page 11).

Plus de spectacles à l'Olympic-café à partir du 6 avril

À partir du 6 avril, il n'y aura plus de spectacles à l'Olympic-café de la rue Léon. C'est la conséquence de l'inspection effectuée en février par la *commission de sécurité* de la préfecture de police, chargée de faire respecter les règles sur les établissements recevant du public. La commission, constatant notamment l'absence de sortie de secours, avait limité à dix-neuf le nombre de personnes admises au sous-sol (où se déroulaient concerts et spectacles). Ce qui est insuffisant pour maintenir l'équilibre financier du lieu.

L'Olympic reste ouvert comme bar et restaurant, tous les soirs sauf dimanche. Sur une estrade au rez-de-chaussée, des musiciens se feront entendre de temps en temps (entrée libre), afin de maintenir en mémoire la destination donnée au lieu par Hervé Breuil, qui l'a racheté en 1999.

Le théâtre du *Lavoir moderne parisien*, qui est couplé avec l'Olympic, fera davantage de place dans ses programmes, dès avril, à la musique et à la chanson. (Voir page 23.)

Si des travaux de mise aux normes sont effectués à l'Olympic, la décision de la commission peut être revue. Un architecte a planché là-dessus. Mais ce sont des travaux coûteux et il manque l'argent. Hervé Breuil a demandé des aides et des subventions de divers côtés. Le conseil régional doit se prononcer le 11 avril. À l'Hôtel de Ville, un vœu a été présenté à ce sujet par des élus du 18^e (PC), mais un vœu n'est pas une décision.

Une pétition circule dans le quartier de la Goutte d'Or et ailleurs pour soutenir l'Olympic. Et le 26 mars, à l'invitation d'Hervé Breuil, une trentaine de responsables de cafés et bars musicaux, du 18^e et d'autres arrondissements de Paris, se sont retrouvés à l'Olympic pour réfléchir ensemble sur les problèmes de leurs établissements.

Pour remettre en place la statue de Charles Fourier

La statue de Charles Fourier retrouvera-t-elle sa place, boulevard de Clichy, sur le terre-plein en face de l'avenue Rachel ? Il n'y reste plus que le socle depuis la dernière guerre mondiale, l'administration allemande d'occupation l'ayant alors enlevée pour la fondre. (Ce fut le sort également de la statue du chevalier de la Barre qui n'a été réinstallée, square Nadar, qu'en février 2001.)

Le conseil d'arrondissement a adopté le 25 mars, à l'unanimité moins la voix de Claude Lambert (RPR), un vœu de Danielle Fournier proposant de lancer, à l'occasion du réaménagement des boulevards de Clichy et Rochechouart, un concours d'artistes pour réaliser une nouvelle statue et la mettre en place. Un vœu similaire avait déjà été voté en 1995, sur proposition de Dominique Demangel (PS).

Charles Fourier (1772-1837) était un de ces "utopistes" du XIX^e siècle qui proposèrent des projets de société idéale. Critique de la société industrielle bourgeoise, il prônait l'organisation en *phalanstères*, associations coopératives de travailleurs. Il a eu des disciples jusqu'à la fin du XIX^e siècle et quelques expériences limitées ont tenté de mettre son système en pratique. Son œuvre écrite a été remise à l'honneur dans les années 1930 par les surréalistes, qui admiraient son imagination foisonnante et son goût de la liberté.

L'affaire des dessins de Poulbot contestés : épilogue



Détail d'un dessin de Poulbot paru dans *Le Rire* en mars 1907...



... et sa copie (maladroite) dans le livre contesté. Les épingles à chapeau sont devenues des aigrettes.

L'album *Les Parisiens* de Poulbot, paru en novembre dernier, était contesté par le président de l'Association des amis de Francisque Poulbot, et par les héritiers du dessinateur montmartrois, qui affirmaient que les dessins publiés étaient des faux. L'éditeur vient de retirer l'ouvrage de la vente.

Tout un petit monde du début des années 1900 s'y trouvait, en cent onze grands dessins en couleurs : pipelettes, pioupiou, modistes, ouvriers en blouse, dames élégantes, messieurs en gibus, et bien sûr des gamins et des gaminettes, ces gosses des rues qu'on allait bientôt appeler des "poulbots"... L'album *Les Parisiens* de Poulbot, paru en novembre dernier aux éditions du Cherche-midi, se présentait comme un recueil de dessins de Poulbot datant environ de 1905, dont 87 portaient sa signature, retrouvés et présentés par Alain Weill, ancien directeur du Musée de l'affiche qui se trouvait rue de Paradis.

Mais lorsque Jean-Claude Gouvernon, président de l'Association des amis de Francisque Poulbot, a vu ces dessins, il a bondi : pour lui, en aucun cas, ils ne pouvaient être présentés comme étant de la main du célèbre dessinateur montmartrois. Il s'agissait de «faux grossiers». (Voir *Le 18e du mois*, janvier 2002.) Il avait alerté Pierre Aubry, l'ayant-droit de l'héritage Poulbot, et celui-ci avait engagé une action en justice pour réclamer le retrait du livre de la vente.

Des lettres d'experts

L'éditeur se retranchait derrière l'autorité morale d'Alain Weill, qui lui avait présenté plusieurs lettres d'experts attestant l'authenticité des dessins. Alain Weill, de son côté, tout en refusant de dire comment il s'était procuré ces dessins, proclamait son indignation de se voir soupçonné.

Jean-Claude Gouvernon a (un peu) connu Poulbot lorsqu'il était gamin. «Je faisais partie de la fanfare des "petits poulbots", raconte-t-il, et de temps en temps le maître nous rendait visite. Il tapotait gentiment quelques têtes, posait quelques questions et s'en allait...» Par la suite, Jean-Claude Gouvernon est devenu un passionné de l'œuvre du dessinateur. Les murs de son appartement, dans le quartier des Grandes-Carrières, sont couverts de dessins de Poulbot.

Il a donc entrepris, avec l'aide d'amis, des recherches afin de découvrir l'origine des "faux". Il a retrouvé, dans la collection du journal *Le Rire* entre 1905 et 1908, trente dessins de Poulbot sur lesquels ont été copiés trente des "faux". Copies fidèles en un certain sens, sans invention, mais, de toute évidence, grossières : on ne retrouve pas, dans les dessins du livre, la finesse de trait, le mouvement, la vie, qui caractérisaient Poulbot.

Une question d'épingles à chapeau

Quelques dessins témoignent même d'erreurs ou de contresens ridicules : ainsi, dans *Le Rire* du 9 mars 1907, était paru le croquis d'une femme attachant son chapeau à son chignon avec des épingles – geste courant à l'époque et fort bien observé par Poulbot. Une copie de ce dessin se trouve dans le livre, mais les épingles à chapeau sont devenues des sortes d'aigrettes, et le geste n'a plus de sens. L'auteur de la copie ignorait-il ce que sont des épingles à chapeau ?

Autre exemple : un militaire, copié sur un dessin (en noir et blanc) paru dans *Le Rire* du 15 février 1908. Mais dans le livre d'Alain Weill, le militaire porte un pantalon vert. «Jamais, explique Jean-Claude Gouvernon, Poulbot n'aurait commis cette erreur. Il connaissait les uniformes et, à chaque fois qu'il dessinait en couleurs un fantassin de ce type, le pantalon était rouge.»

Les trente dessins "modèles" qu'il a retrouvés, Jean-Claude Gouvernon les a présentés à l'éditeur et aux "experts". Deux de ceux-ci ont fait machine arrière, déclarant que les lettres d'eux qu'Alain Weill avait produites n'étaient pas des "attestations", mais seulement des "avis" privés, reflétant une "impression".

L'éditeur, dont la bonne foi n'est d'ailleurs pas mise en cause, a tiré la conclusion, en retirant de lui-même le livre de la vente, en mars 2002, sans attendre le jugement. «Il sera passé au pilon», dit-il.

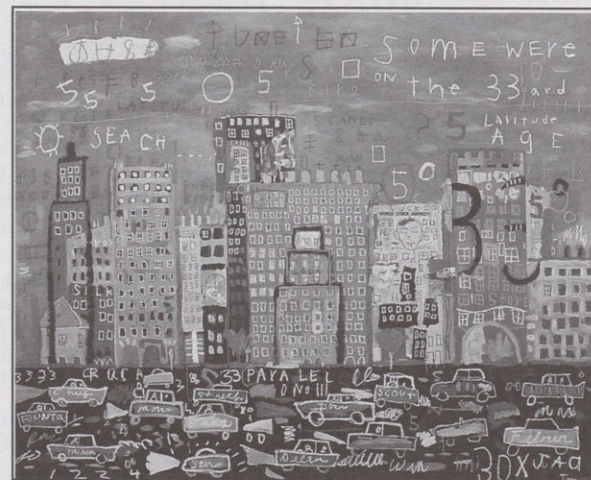
N. M.

La galerie W ouvre un nouvel espace rue Lepic

La galerie W se trouvait à l'étroit dans son petit local du bas de la rue Burq. Elle dispose désormais dans le quartier d'un deuxième espace, bien plus grand et remarquablement situé, au 44, rue Lepic, juste en face de l'intersection Lepic - Joseph-de-Maistre, un endroit idéal pour attirer l'attention. C'est la *Baguette de bois* qui lui a loué une de ses deux boutiques. Ouvert depuis le 9 mars, le nouvel espace a présenté pour commencer une exposition collective des peintres de la galerie : Troÿ, Sid Ali, Dallanegra, le Sud-Africain Norman Catherine (avec une très grande sculpture), etc. En avril, cet espace présentera des photos de Holger Jacobs, puis des œuvres du Russe Georgui Koventchouk. (Voir page 23.) Les artistes de cette galerie ont en commun, plus qu'un style, une façon de se situer dans le monde moderne et ses grandes villes.

La galerie W atteint là une nouvelle étape de son développement. Elle dispose désormais de trois espaces d'exposition, deux à Montmartre (3 rue Burq et 44 rue Lepic) et un à Bruxelles, plus trois ateliers à Montmartre où elle a installé des peintres de son équipe : rue Audran, rue La-Vieuville, rue Lepic. Éric Landau, qui a créé cette galerie au début de 1998, et qui y a travaillé sans ménager ses heures, seul à l'origine, a maintenant plusieurs collaborateurs.

Durant ces dernières années, plusieurs galeries de



Cet immense tableau de Troÿ (1,70 m X 2,10 m) était une des œuvres exposées dans le nouvel espace W de la rue Lepic lors de son ouverture.

bonne qualité se sont créées à Montmartre. Il est probable que ce n'est pas fini. Des galeries importantes, travaillant actuellement dans d'autres quartiers de Paris, envisageraient de s'installer elles aussi dans le quartier des Abbesses.

Sur le site *Chambre noire*

Ce mois-ci, sur le site du collectif de photographes *Chambre noire*, les invités sont **Bruce Clarke**, qui revient de Palestine, et **Thierry Vigouroux**, pour un ensemble de photographies sur le métro.

On trouvera aussi les photos des membres du collectif (qui collaborent également au *18e du mois*) : **Christian Adnin** : Chez le coiffeur. **Dan Aucante** : Mickey 3 D, un groupe de rock.

Francine Bajande : En Arménie.

Thierry Nectoux : En Argentine.

Adresse : www.chambrenoire.com

Théâtre, danse

Au Sudden-Théâtre

Hyménée

de Nicolas Gogol

Du 9 avril au 2 mai

Le célibataire Podkolioussine est poussé par son entourage à se marier. Tout l'y incite, les commandements divins comme la pression sociale. Sur le point de céder, il hésite, réfléchit... et, quelques instants avant la noce, s'évade par la fenêtre.

«En prenant modèle sur les comédies italiennes et françaises de l'époque, Gogol a composé une œuvre vertigineuse dans laquelle l'Église et le diable semblent se déchirer l'âme du pauvre célibataire, incapable de se décider vraiment entre la douceur de son oreiller et la main d'Agafia Tikhonova, écrit Nicolas Liautard, le metteur en scène. La psychanalyse trouverait dans Hyménée un terrain d'étude plus qu'intéressant ! On peut y voir une pièce innocente, mais si l'on y prête attention, on y verra un hymne à la désobéissance.»

Nicolas Gogol, un des géants de la littérature russe (1809-1852), célèbre pour ses romans et ses nouvelles (*Les âmes mortes*, *Le journal d'un fou*, *Tarass Boulba*, *Le manteau*...) a écrit trois pièces de théâtre, le *Revizor*, souvent joué en France, *Les joueurs* et cet *Hyménée*.

«Lorsque quelqu'un me dit que Gogol est un humoriste, je pense aussitôt que cette personne ne comprend pas grand chose à la littérature», écrivait Nabokov. Le rire, dans l'univers de Gogol, avoisine toujours le cauchemar. C'est bien ainsi que Nicolas Liautard a monté *Hyménée*. Plateau nu, maquillages japonisants, musique (du compositeur vietnamien An Ton That) rythmant la pièce comme un rituel, toute l'action se développe dans une tension inhabituelle pour une comédie.

□ Mardi, merc., jeu. 18 h 30. 14 bis rue Sainte-Isaure. Rés. 01 42 62 35 00.

■ **Également au Sudden Théâtre :** *Duel*, jusqu'au 14 avril, mar. à sam. 21 h + sam. 17 h. (Voir notre dernier numéro.) • **L'épopée du buveur d'eau**, d'après John Irving, à partir du 16 avril, mar. à sam. 21 h, dim. 17 h. • **Dom Juan**, de Molière, jusqu'au 3 mai, mar. et ven. 14 h 30. • **George et Marie** (George Sand et Marie D'Agoult), les 2, 3, 4 avr. à 19 h, le dim. 7 à 17 h. • Pièces en anglais : *The sinking of the Titanic* et *Faith Healer*.

À l'Atalante La nuit et le moment de Crébillon fils



● Adaptation et mise en scène de Josanne Rousseau. Jusqu'au 12 avril, tous les soirs à 20 h 30, sauf mercredi.

Ce Crébillon fils est tout en verve et un brin mélancolique malgré la constante drôlerie. Le décor se résume à une alcôve encadrée de deux chandeliers qui répandent leurs odeurs de cire. Le XVIII^e siècle est campé, entre relents d'Église et plaisirs défendus...

C'est la nuit. Cidalise (Edith Baldy) se tient de dos, sur le lit, son corset laissant apparaître sa peau nue. Soudain, un homme se précipite, vêtu d'une simple robe de chambre. C'est Clitandre (Olivier Cruveiller), qui pendant une heure va tenter de la séduire à tout prix. Comment ? en lui disant qu'il l'aime, pardi ! Il est aidé dans son projet par Cidalise elle-même, qui d'abord n'a pas l'air de songer sérieusement à le mettre dehors, puis qui tente de le faire passer aux aveux sur les femmes qui lui ont appartenu. À coups de confidences, il se rapprochera de plus en plus de la couche et du moment final...

On ne dira jamais assez la grâce et la méchanceté de la langue de Crébillon, qui navigue entre marivaudage et *Liaisons dangereuses*. La rogne de Clitandre, lorsqu'il

narre à une Cidalise faussement honteuse et pâmée la séduction d'une dénommée Araminte, est des plus réjouissantes. Ce n'est pas qu'il ait été très difficile de la mettre dans son lit et d'en "user familièrement" jusqu'aux "dernières obligations" mais c'est que ce "monstre" de femme a exigé avant qu'il lui jure un amour éternel !

En nous installant en position de voyeurs, la mise en scène sert fort bien ce badinage libertin. La chair y est

très présente, le désir omnipotent et on ne sait jamais s'il est porté par des sentiments vrais ou non.

Florence Blondel

□ 10 place Charles-Dullin (derrière le théâtre de l'Atelier). 01 46 06 11 90.

Crébillon fils

Son père écrivait des tragédies en alexandrins. Mais lui, Claude Prosper Jolyot de Crébillon, dit Crébillon fils (1707-1777), s'est fait une réputation (méritée) d'écrivain licencieux, qui le conduisit plusieurs fois en prison. Auteur de romans, dont *Les Égarements du cœur et de l'esprit* et *Le Sopha* sont les plus célèbres, il fut admiré de Laclos, dont il est en quelque sorte le précurseur, et plus tard de Stendhal. Oublié pendant plus d'un siècle, il a été redécouvert récemment.

Diderot, qui ne l'aimait pas, l'avait surnommé "Girgiri l'entortillé". Et en effet, «le contraste est grand, dans ses romans, entre la préciosité du discours et la brutalité des désirs», écrit de lui Jean-Pierre de Beaumarchais (descendant du grand Beaumarchais et un des meilleurs spécialistes actuels de la littérature du XVIII^e siècle).

La nuit et le moment était une de ses premières œuvres.

À l'Étoile du nord

L'Androcée

de Christian Siméon

Du 22 avril au 26 mai

Le personnage de *L'Androcée* s'inspire de la vie de Germaine Lubin, l'une des grandes voix wagnériennes d'avant-guerre. Elle a créé *Elektra* de Richard Strauss à Paris en 1932. Elle a chanté *Isolde* à Bayreuth en juillet 1939 devant Hitler, deux mois avant le début de la guerre. Autour de son histoire se développent quatre récits contemporains ou mythiques où se mêlent les thèmes de la guerre et de l'opéra. C'est à la fois une pièce, un livret et une partition pour quatre voix. Mise en scène Jean Macqueron. R.P.

□ 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.

Au Tremplin Théâtre

Independence

de Lee Blessing

Du 4 avril au 4 mai

Dans une petite ville de l'Iowa, une maison isolée. Ennui dehors, étouffement

dedans. Trois sœurs s'affrontent pour préserver leur identité, leur "independence".

□ 39 rue des Trois-Frères. 01 42 54 91 00.

Lavoir moderne parisien

Mon ami et Pôles

de Joël Pommerat

Jusqu'au 27 avril

Dans le cadre dépouillé du Lavoir moderne parisien, Joël Pommerat, auteur et metteur en scène, fait évoluer des personnages tristes et dérouter. Dans *Mon ami*, il raconte «l'histoire d'un jeune homme qui refait dans ses rêves le film de son ami d'enfance, Georges, qui est mort.» Dans *Pôles*, il met en scène deux destins, celui d'un homme qui a tué sa mère vingt ans plus tôt, et celui d'une femme qui cherche à le comprendre, et à se comprendre. L'atmosphère est sombre, et le metteur en scène donne toute leur place aux silences. Il aime prendre son temps, «de manière pas tout à fait raisonnable même». Les scènes, séparées par des plages d'obscurité, sont

sans liens immédiats, et laissent poindre le mal-être d'un univers particulier et marginal. C.F.

□ *Mon ami* à 19 h, *Pôles* à 21 h, les jeudis, vendredis et samedis. 35 rue Léon. Rés. 01 42 52 09 14.

■ **Également au LMP :** Les 2 et 3 avril, 20 h 30, le groupe *Edgar de l'Est* dans *Les vacances*. ("Une poésie sucrée-salée évoquant la gaieté triste d'un cirque fellinien"). • Le 29 à 20 h 30, *L'amour en toutes lettres* ("questions sur la sexualité à l'abbé Viollet, 1924-1943"), mise en scène Didier Ruiz. • Voir aussi plus loin : *Chanson* etc.

Et aussi

■ **À l'Atelier**, *Hilda*, de Marie Ndiaye. (1 place Charles Dullin. 01 46 06 49 24.)

■ **À la Cigale**, jusqu'au 28 avril, *Stomp*, huitième mois. (01 49 25 89 99.)

■ **Au Ciné-Théâtre 13 :** *Cartouche* (one man show). • Et jusqu'au 6 avril, *Sale type*, avec Géraldine Danon. (1 av. Junot. 01 12 51 13 79.)

■ **À la Crypte du Martyrium**, jusqu'au 12 avril, *Jésus fils de l'homme*, de Khalil Gibran. 11 rue Yvonne-Le-Tac. Rés. 01 42 23 48 94.

■ **Au Montmartre-Galabru**, *Célibattante*, de et avec Blandine Métayer, entame son sixième mois. (4 rue de l'Armée-d'Orient. 01 42 23 15 85.)

■ **Au Théâtre des Abbesses :** Jusqu'au 7 avril, *Quai ouest*, de Bernard-Marie Koltès. (Voir notre dernier numéro.) • Du 16 au 20 avril, *Alarmel Valli*, danseuse de *bhârata natyam* ("la plus ancienne des danses de l'Inde"). • Du 23 au 25 avril, *Germaine Acogny*, danse, *Tchourai* (solo). • Du 29 avril au 11 mai, *La prochaine fois que je viendrai au monde*, "quelques poèmes pour traverser un siècle", avec Denis Lavant, Hélène Alexandridis, Frédéric Leidgens. (31 rue des Abbesses. Loc. 01 42 74 22 77.)

■ **Au Théâtre de Dix Heures :** Jusqu'au 18 mai, mar. à sam. 20 h 30, *Luq Hamett* dans *Arriba !* ("une galerie de portraits"). • Samedi 6 avril 17 h, dernière de *Sorties d'artistes*, "Les années folles". (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **Au Théâtre des Abbesses**, jeudi 4 avril à 20 h 30, *Arthur Schoonderwoerd* et *Miklos Spanyi* interprètent à quatre mains Jean-Christien Bach (un des fils de Jean-Sébastien), Mozart et Beethoven, sur un *tangentenflügel*, instrument rare du XVIII^e siècle.

JAZZ

Au Studio des Islettes

Bobby Few

Samedi 13 avril 21 h 30

Le pianiste virtuose américain, qui fut l'ami d'enfance d'Albert Ayler et l'accompagnateur de Roland Kirk, Steve Lacy et autres grands, revient avec son quartet... et ses arpegges en cascades.

• **Également aux Islettes :** Chaux Evans le 5, Dorea Groupe le 6, Sarah Haltrop le 12, Yan Schumacher le 19, Vincent Jourde le 20, Jeff Gardner le 26, Danieli Vigilucci le 27. Et jam-session les lundis, mardis, mercredis, jeudis, 21 h 30.

□ 10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33.

Chanson, etc.

Au Petit Ney

Brocéliande

Vendredi 5 avril à 20 h 30

Les quatre musiciens de Brocéliande présentent un répertoire de chansons québécoises et chansons de marins,

Au café littéraire du Petit Ney

- Vendredi 5 avril à 20 h 30 : **Brocéliande** (voir page 22).
 - Samedi 6 à 20 h 30 : **Marionnettes et chansons** avec Annick Hamon et Paul Lamontellerie. La rencontre d'une guitare et d'une marionnette.
 - Vendredi 12 à 20 h 30 : Textes connus et inconnus de **Victor Hugo** (contre la guerre, la misère, l'esclavage, la peine de mort)... et Nazim Hikmet, Jacques Prévert, Gilbert Lafaille.
 - Dimanche 14 à 15 h : **Café chantant**. Chacun offre une chanson, un texte, un numéro. Thème cette fois-ci : *Intempéries*.
 - Vendredi 19 à 20 h 30 : **La musique me monte au Ney**.
 - Samedi 20 à 18 h : **La revue Marginale** et les paysans. Débat littéraire et produits du terroir.
 - Mercredi 24 à 19 h : **Un atelier d'écriture** présente ses textes.
 - Vendredi 26 à 19 h : **Quartier de lune**. Scène ouverte.
 - Samedi 27 à 18 h 30 et à 20 h 30 : **L'apéro-contes**.
- 10 av. de la Porte-Montmartre. 01 42 62 12 41.

en s'accompagnant de guitare, psaltérion, accordéon, contrebasse, flûte, percussions.

□ 10 av. Porte Montmartre.

■ **Au Lavoir moderne parisien** : • **Poésie B** les 9 et 10 avril à 20 h 30. • **Freebidou** (accordéon, banjo, contrebasse) les 16 et 17 à 20 h 30. • **Chet** les 22 et 23 à 20 h 30. (Son nouvel album, *L'amour à la française*, vient de sortir.)

■ **À la Cigale** : **Calogero** le 8. • **Jean-Louis Murat** le 22. • **Chanson flamenca** le 29.

■ **Au Divan du monde** : **Fu Manchu** le 15 avril. Etc.

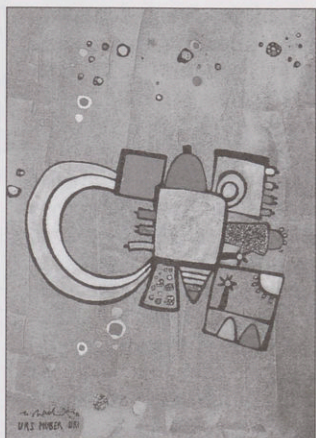
■ **À l'Élysée-Montmartre** : • **Mory Kanté** le 8 avril. • **Rhinôcérose** le 18. • **Saez** le 23. Etc.

■ **Au Trianon** : • **Keren Ann** le 8 avril. • **Les Caramels fous** du 10 au 13 avril.

Expositions

A la Halle Saint-Pierre
Les réalités fantastiques d'Urs Huber Uri
Jusqu'au 21 avril

Les œuvres d'Urs Huber Uri, lorsqu'il nomme ses "œufs célestes", sont des compositions joyeuses de formes irréalistes, rehaussées de couleurs franches. Urs travaille sur l'espace dans deux sens du terme. D'une part, l'espace pictural, toile ou gravure, donne lieu à des compo-



sitions dynamiques qui évoquent les œuvres de Kandinsky. L'espace extraterrestre, d'autre part, est signifié par les titres, *Inside, Far out, Jump out, Big Bang, Star Track*, ainsi que par la présence du bleu ciel ou bleu nuit des fonds de tableau, du support transparent, du miroir, ou encore par la mise en scène d'une partie de l'exposition dans une semi-obscurité.

Tous ces éléments incitent à une sorte de voyage intersidéral imaginaire. Urs Huber rêve au *big bang* qui marque l'origine de l'univers, comme à un *œuf céleste* qui éclate. Pour Urs Huber, «la réalité est plus fabuleuse que l'imagination la plus délirante». Toute réalité, nécessairement subjective, ne peut être que fantasque et fantastique. Ainsi le peintre crée des "réalités fantastiques", fait d'une spirale un tourbillon, d'un bleu un ciel et d'une ridicule paillette une étoile. C. Ch.

□ L'exposition d'Urs Huber Uri, ouverte depuis le 8 mars, dure jusqu'au 21 avril. Elle commence dans le couloir au fond du hall d'accueil et se poursuit dans une petite salle éclairée à la lumière noire.

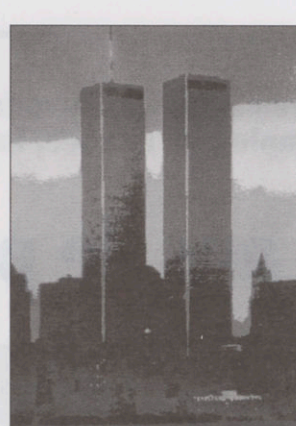
Entrée gratuite. 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10h à 18h.

■ **Également à la Halle Saint-Pierre**, dans le hall (entrée libre), jusqu'au 14 avril, **Michel Costiou**, peintures, dessins, et **Bernard Theveniaut**, peintures. Du 15 au 28 avril : **JG Gwezenneg**, assemblages et gravures (voir l'illustration ci-dessus). • Et, bien sûr, les deux grandes expositions, **Jephan de Villiers** et **Œil pour œil**, qui continuent jusqu'au 28 juillet.

Galerie Roussard
Gen Paul

Du 11 avril au 5 mai

Cette exposition se situe dans le cadre du centième anniversaire de la naissance de Marcel Aymé. L'auteur du *Passe-muraille* a très peu écrit sur la peinture (si l'on excepte le conte *La bonne peinture*, qui raconte une histoire fantastique de *peinture alimentaire*, au sens propre du mot). Mais, à la fin des années 30, il était un des habi-



• **À gauche, en haut** : Gougerot (galerie Roussard).

• **Ci-contre à gauche** : Jacqueline Reynier (galerie Vire-vent).

• **Ci-dessus** : Holger Jacobs (espace W).

• **Ci-contre à droite** : JG Gwezenneg (Halle Saint-Pierre).



tués de l'atelier du peintre Gen Paul, en haut de l'avenue Junot, où se réunissait régulièrement une bande de gens qui s'appelaient Louis-Ferdinand Céline, le comédien Le Vigan, l'éditeur d'art Daragnès, venus là en voisins comme Marcel Aymé, et d'autres venus de plus loin...

Pour lui rendre hommage, André Roussard a donc choisi de présenter, à côté d'un ensemble de photographies de l'écrivain, des toiles de Gen Paul.

■ **Également à la galerie Roussard** : **Gougerot**, jusqu'au 7 avril. Pierre Gougerot est né et a passé beaucoup de sa vie à Montmartre. Il n'y avait pas été exposé depuis cinquante ans. C'est l'occasion de découvrir ces grandes et belles toiles aux couleurs flamboyantes, satu-

rées, aux compositions épurées, témoignant d'une recherche inépuisable de l'équilibre, un équilibre habité par la passion.

□ 13 rue du Mont-Cenis. Tous les jours de 11 h à 20 h.

Espace W
Holger Jacobs et Gaga

Du 2 au 14 avril, l'espace W présentera des photos de Holger Jacobs : un cycle d'images de New York, travaillées ensuite sur ordinateur.

À partir du 29 avril, le Russe Georgui Koventchouk, dit Gaga, peintre, dessinateur et affichiste. Koventchouk a 68 ans. Il est le petit-fils d'un des principaux théoriciens de l'avant-garde russe du début du XXe siècle, Nicolas Koulbine,

ami de Maïakovski et de Klebnikov. Plusieurs de ses œuvres ont été acquises par des grands musées russes.

□ 44 rue Lepic.

■ **À la galerie Vire-vent**, **Jacqueline Reynier**, peintures, jusqu'au 16 avril. (98 rue Lepic. 01 42 58 58 61.)

■ **À la galerie Orsel**, **Hortala**, "Galerie de portraits", du 9 au 23 avril. (47 bis rue d'Orsel. 01 42 29 13 00.)

■ **Aux Falaises**, **Gaëlic**, photos, du 10 au 21 avril. **Haesselbacher**, photos, du 24 avril au 5 mai. (27 rue Germain Pilon.)

Pages réalisées par Florence Blondel, Christine Brethé, Cendrine Chevrier, Claire Friedel, Noël Monier, Rose Pynson.

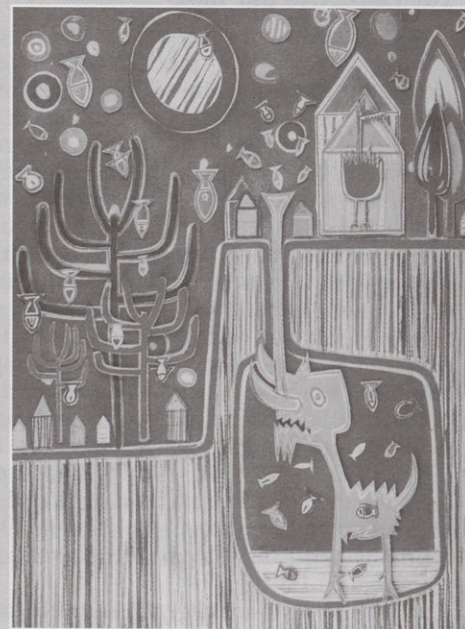
Galerie Eonnet-Dupuy Les boîtes de Vincent Villard

C'est d'abord un beau travail technique : des gravures réalisées avec soin, avec science, puis collées sur du carton plume, assemblées en plusieurs plans derrière les cadres – comme des papillons cloués dans les boîtes d'un collectionneur – et parfois dotées du mouvement...

Ce sont des formes simples, arbres aux feuilles en éventail, maisons, animaux, autos, comme dans les livres pour enfants, des couleurs pastels, fraîches et gaies. Ça s'intitule *Retour de vacances* ou *Arbres à saucisses*...

Mais à y regarder de plus près, les trente "boîtes" de Vincent Villard exposées ici décrivent un monde singulièrement méchant et surnois. C'est plein de monstres qui s'entredévorent, poulousaures et crocodindons cruels, de gueules aux dents acérées, de souterrains, de grottes, d'objets qui tombent et qui sont peut-être des poissons – ou peut-être bien des bombes... N. M.

□ Jusqu'au 21 avril. 27 rue Tholozé. 01 42 51 01 20.



Personnage hors du commun, Guy Amouretti, qui vit rue des Martyrs, a consacré sa vie au tennis de table : il a été sept fois champion de France, international plusieurs années, et fabricant vedette de raquettes.

Soixante ans de passion pour une petite balle

Ce monsieur discret, presque un ermite, qui habite en haut de la rue des Martyrs, c'est un champion. Il n'a cessé de jouer dans des compétitions officielles que l'an dernier, à 75 ans. Soixante ans consacrés au tennis de table, comme joueur et comme fabricant de matériel.

À Nice, enfant, Guy Amouretti est un habitué des tables de ping-pong disposées sous la Promenade des Anglais, et très tôt il se révèle un compétiteur acharné. Taille moyenne, déplacements rapides, agilité du geste... À 18 ans, le voilà champion de France de tennis de table, ascension fulgurante pour un provincial à l'époque.

Du ping-pong au tennis de table

«Je quittais le ping-pong, sport de masse et de loisirs, pour jouer au tennis de table, sport d'élite, amateur certes, mais, comme tout sport de haut niveau, demandant une préparation physique affûtée, une concentration bien maîtrisée, une stratégie affinée», explique-t-il. À Nice, il n'a pas d'adversaire compétitif à ce niveau-là, et les renvoyeurs automatiques de balle n'existent pas encore. Pour continuer à progresser, Guy Amouretti monte à Paris. Il a 20 ans, c'est juste après la Libération, période où les «restrictions» alimentaires n'ont pas encore disparu.

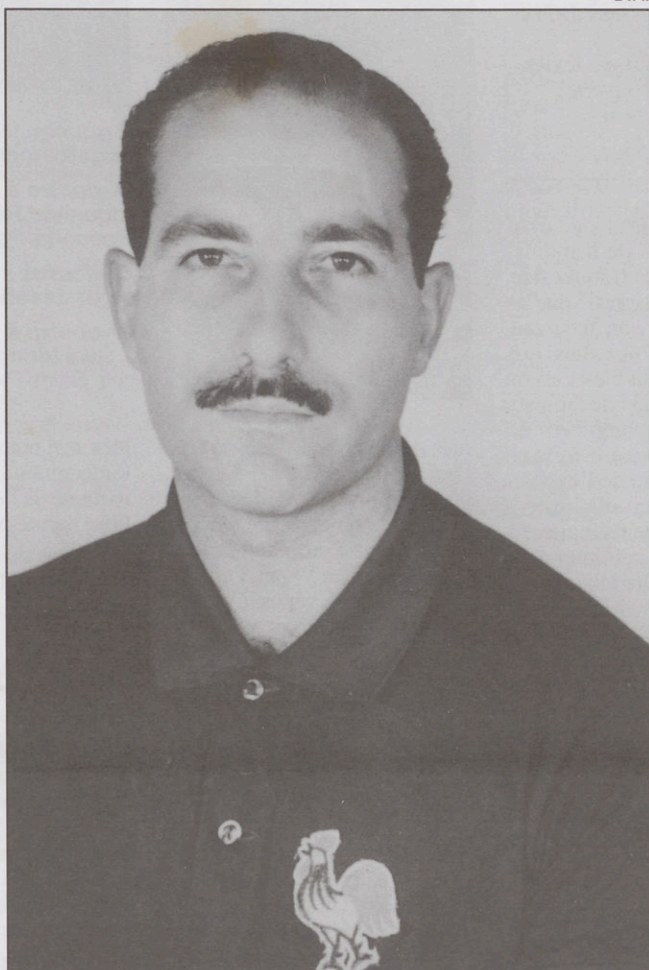
À cette époque, le tennis de table, même de haut niveau, ne nourrit pas son homme. Il faut trouver des moyens de subsister tout en intensifiant la préparation physique et en améliorant la technique individuelle. Les tournois d'exhibition en Normandie et en Bretagne permettent aux joueurs de bien se nourrir et de rapatrier des provisions sur Paris. Les jeunes champions qui font la tournée arrondissent leurs fins de mois en se regroupant dans les voitures et en se faisant rembourser les billets de train en première classe. Mais c'est très loin d'être suffisant.

160 raquettes par mois

Alors, dans sa petite chambre du 17e, notre homme décide de fabriquer et de vendre des raquettes. Il trouve un menuisier pour lui fournir le bois, négocie l'achat du revêtement chez Hutchinson, achète la colle... Les raquettes Amouretti viennent de naître. La production, artisanale, monte en puissance au fil des mois, jusqu'à ce qu'il vende cent soixante raquettes par mois. Puis, au fil des années, la demande s'intensifiant, il faut passer la vitesse supérieure. Guy installe un atelier de fabrication. Il organise la logistique : achats de fournitures, fabrication, ventes. Beaucoup de magasins de sports en France vendront du *made by Amouretti*.

Cela ne l'empêche pas d'être, pendant ce temps-là, sept fois champion de France, en 1944, 1948, 1952, 1953, 1954, 1957, 1959, de participer à huit championnats du monde et de terminer deux fois troisième, à Londres en 1948 et à Bombay en 1952. Sa carrière internationale s'arrêtera en 1961.

«1952, année d'une déception terrible, racon-



Guy Amouretti à l'époque où il était champion de France, avec le maillot, frappé au coq, de l'équipe nationale.

te Guy, je me suis fait battre en demi-finale ; je menais largement, j'ai voulu changer de tactique et j'ai perdu. J'aurais dû être champion du monde, car Leach qui le fut ne m'avait jamais battu. Pour comble de chance, la fédération avait oublié de nous donner les billets d'avion retour, nous sommes restés quatre jours de plus à Bombay à vivre sur nos deniers !»

Quel a été, pour Guy Amouretti, le meilleur moment de sa carrière ? «Je ne saurais répondre.

«Nous n'avons ni entraîneur ni conseiller technique...»

Je gagnais, je perdais, c'est le sport. Voyez-vous, aujourd'hui j'ai fait table rase du passé, vous ne trouverez pas chez moi d'articles me concernant. J'ai toujours pensé que pour mieux assouvir ma passion, il fallait constamment me tourner vers le futur, me fixer des objectifs réalisables, plutôt que ressasser le passé. C'est encore vrai actuellement, j'ai une dizaine de projets de brevets en tête que j'aimerais mener à bien.»

Comment se déroulait l'entraînement à cette époque ? «Vous allez être surpris, répond Guy Amouretti, durant toute ma carrière sportive je n'ai eu aucun entraîneur, aucun conseiller technique. À l'époque la fédération n'avait pas les

moyens de nous aider. Les joueurs planifiaient eux-mêmes leur préparation physique et leurs entraînements. Au plan sportif, chacun de nous était seul.» Parlait-on de dopage ? «Non. Existait-il ? J'en doute, bien que des bruits aient couru sur un joueur, toujours remplaçant, qui aurait «fauté» pour devenir titulaire...»

Le suivi médical était à la charge du joueur. Pourtant, si le tennis de table n'est pas dangereux, c'est un sport qui «casse» comme les autres sports de haut niveau. Il impose au joueur des séquences musculaires répétées dans un très court laps de temps, tout travaille à grande vitesse au cours d'un match sans temps de récupération. Cela a des effets néfastes sur l'organisme. Au long de sa carrière au top, Guy a subi onze opérations majeures : un tendon d'Achille qui lâche au moment où l'adversaire fait une amortie, les deux genoux, l'épaule droite... et à chaque fois, sans conseiller, sans rééducation, avec un temps de repos très mince, le joueur revient à son meilleur niveau.

Sept sortes de bois

Le seul regret concernant cette longue période est de ne pas avoir eu un apport matériel suffisant pour mieux traverser quelques années de vaches maigres, dit Guy qui ajoute : «Aujourd'hui, le salaire annuel d'un joueur professionnel est supérieur à ce que j'ai gagné tout au long de ma vie de labeur.»

Pour le matériel, les grandes surfaces de magasins de sport ont sonné le glas des activités artisanales. À ce jour, il ne reste à peu près qu'une vingtaine de fournisseurs dans le monde. Pour une raquette, on a le choix entre sept sortes de bois, intégrant le carbone ou pas, et vingt et une sortes de revêtements, pour un jeu offensif ou défensif, pour accélérer la balle, la lifter, lui donner plus de puissance et atténuer les vibrations. On a aussi le choix entre quinze sortes de chaussures en fonction de l'adhérence au sol ou du système d'absorption de chocs.

Le choix de vivre sans contraintes

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette vie consacrée à son sport comme à un apostolat, c'est qu'il n'y ait pas eu, pour Guy Amouretti, de suite au niveau national (fonction à la fédération, conseiller technique...), ni au niveau de proximité (entraîneur de club), ni au niveau associatif (encadrement de jeunes joueurs), non, rien. «C'est un choix, dit-il. Je suis resté célibataire, j'ai voulu vivre sans contraintes, j'ai toujours fait ce que je voulais, quand je le voulais.»

Cependant il a conservé des relations épisodiques avec la fédération, et des relations privilégiées avec des joueurs, tels Gatien, Secrétin, Purkart... Tous les ans, jusqu'à l'an dernier, il faisait le tour de France pour rencontrer ses anciens clients, saluer quelques clubs avec lesquels il reste en contact. Guy Amouretti continue de vivre sa passion.

Michel Cyprien